Plombières lès-Dijon

Revue municipale
Janvier 2021

Station nature et de loisirs aux portes de la ville

Plombières solidaire 8

Les projets 26

Épicerie temporaire de proximité 30

Sommaire

Édito page 3

Administration et gestion de la commune page 4

Équipe municipale, commissions, projets en cours, Plombières solidaire, Résilience et adaptabilité des services municipaux, organigramme des services

Quiz patrimoine page 13

Vie sociale et vie familiale page 14

Centre Social Germaine-Tillion, animations familles et adultes, accompagnement à la scolarité, seniors, l'étrange année des assistantes maternelles, accueil collectif des enfants

Serge Collot, une vie, une histoire page 20

Aménagement du territoire, urbanisme page 22

Travaux 2020, urbanisme, rappel des règles, plan de zonage

Vie associative et sportive page 30

Une vie associative riche et dynamique

Environnement page 44

Espace naturel sensible, chauves-souris, biodiversité, appli Monservicedéchet...

Animations culturelles et événementiel page 49

Vie quotidienne et citoyenneté page 50

Sécurité, élections municipales

Jean-Claude Justice page 51

État civil page 52

Informations page 54

Tarifs des locations de salles page 55

Expression politique page 56

Mairie de Plombières-lès-Dijon
Place de la Mairie
21370 Plombières-lès-Dijon

Allo ! Mairie
Tél. 03 80 43 52 36
mairie@plombieres-les-dijon.fr

Directeur de publication : Monique BAYARD

Rédaction : équipe municipale
et associations de Plombières-lès-Dijon

Coordinaton : Reynald BÉGIN et Virginie SEGUIN

Mise en page : Fuglane
Impression : Alpha Impressions
Dépôt légal : 1er trimestre 2021 / ISSN : 2777-8185

Pendant le mois de décembre 2020 un sapin à été installé devant le Centre Social afin que chacun puisse venir le décorer. Un objet à décorer chez soi a pu être remis aux personnes intéressées. Cette décoration éphémère a rencontré un franc succès.

édito

Mesdames, Messieurs,
Chers Concitoyens, Chers Amis,

À l'aube de la campagne pour les élections municipales et communautaires 2020, nous étions loin de penser que nous allions toutes et tous être confrontés à une crise sanitaire totalement inédite, une situation brutale, sans précédent. Aussi je voudrais vous dire merci du fond du cœur :

• **MERCI** aux membres du Conseil Municipal,

• **MERCI** à l'ensemble des agents communaux qui se sont mobilisés afin d'assurer la continuité du service public,

• **MERCI** à toutes celles et ceux qui, très nombreux, se sont spontanément manifestés pour proposer bénévolement leur aide tout au long des premier et second confinements,

• **MERCI** aux couturières solidaires qui ont confectionné gratuitement des masques en tissu,

• **MERCI** aux Directrices et Professeurs des écoles qui ont assuré de manière créative la continuité pédagogique et aux agents du Centre Social qui ont assuré l'accueil des enfants du personnel prioritaire,

• **MERCI** à l'ensemble des personnels soignants, pompiers, ambulanciers qui sont en première ligne face à la pandémie,

• **MERCI** aux commerçants et aux entreprises qui ont su s'adapter,

• et, plus généralement, encore **MERCI** aux Plombiéroises et Plombiérois pour leur courage et leur solidarité !

Dans l'attente de jours meilleurs, je vous adresse mes souhaits très chaleureux et optimistes pour la nouvelle année !

Votre Maire,
Monique BAYARD

Votre équipe municipale

Le Maire et ses Adjoints

Mme Monique BAYARD
Maire

M. Dominique SARTOR
1er Adjoint, délégué à l'aménagement du territoire, à l'urbanisme et aux travaux

Mme Muriel MARTYN
2e Adjointe, déléguée à la vie sociale, à la vie familiale, à la santé et à la solidarité

M. Reynald BEGIN
3e Adjoint, délégué à l'environnement et au développement durable

Mme Marie-Christine GUILLEMINOT
4e Adjointe, déléguée aux animations culturelles et à l'événementiel

M. Marcel LAMPIN
5e Adjoint, délégué à la vie associative et sportive, à la vie quotidienne e t à la citoyenneté

Vos conseillers municipaux

LISTE "PLOMBIÈRES-LÈS-DIJON, UNE NOUVELLE ÉQUIPE POUR UN VILLAGE SOLIDAIRE"

Mme Marthe BOIVIN

M. Jean-Philippe MILLOT

Mme Maryse RIVET

M. Didier BULGHERONI

Mme Anine PAGLIARULO

M. Didier BELIARD

Mme Clémentine AZIZYAN

M. Anthony PITOIS

Mme Sylvie MONOT

M. Jean-Louis MAYET

Mme Aurélie VADOT

M. Olivier PERNET

LISTE "PLOMBIÈRES-LÈS-DIJON, NOTRE VILLAGE EN COMMUN"

Mme Céline MAGLICA

M. Vincent NAUDION

Mme Myriam HEYDEL

M. Gérald MOREAU

Mme Charlotte BONGE

Les Commissions

Présidente : Monique Bayard

Aménagement du territoire, Urbanisme et Travaux

VICE-PRÉSIDENT

Dominique SARTOR

COMMISSAIRES

Clémentine AZIZYAN
Didier BELIARD
Anthony PITOIS
Didier BULGHERONI
Marthe BOIVIN
Céline MAGLICA

Vie Sociale, Familiale, Santé et Solidarité

VICE-PRÉSIDENTE

Muriel MARTYN

COMMISSAIRES

Sylvie MONOT
Jean-Philippe MILLOT
Anine PAGLIARULO
Charlotte BONGE

Environnement et Développement durable

VICE-PRÉSIDENT

Reynald BEGIN

COMMISSAIRES

Clémentine AZIZYAN
Jean-Louis MAYET
Jean-Philippe MILLOT
Myriam HEYDEL

Animations culturelles, Événementiel

VICE-PRÉSIDENTE

Marie-Christine GUILLEMINOT

COMMISSAIRES

Anine PAGLIARULO
Marcel LAMPIN
Jean-Louis MAYET
Maryse RIVET
Vincent NAUDION

Vie Associative et Sportive, Vie Quotidienne et Citoyenneté

VICE-PRÉSIDENT

Marcel LAMPIN

COMMISSAIRES

Sylvie MONOT
Marie-Christine GUILLEMINOT
Didier BELIARD
Maryse RIVET
Gérald MOREAU
Maryse RIVET

Commission communale d'appels d'offres

PRÉSIDENCE

Mme le Maire Monique BAYARD ou son représentant.

TITULAIRES

Dominique SARTOR
Didier BULGHERONI
Myriam HEYDEL

SUPPLÉANTS :

Marthe BOIVIN
Reynald BEGIN
Céline MAGLICA

Délégués de la commune de Plombières-les-Dijon au conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

Mme le Maire Monique BAYARD
Muriel MARTYN
Maryse RIVET
Sylvie MONOT
Charlotte BONGE
Bernard AUBRY
Geneviève COLLIN
Odile DELMAS
Pierre Olivier VARIOT

Délégués de la commune aux conseils des écoles maternelle et élémentaire

POUR L'ÉCOLE MATERNELLE

Anthony PITOIS et Jean-Louis MAYET

POUR L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

Jean Philippe MILLOT et Sylvie MONOT

Délégués de la commune au sein des instances de l'Établissement Public Local d'Enseignement et de Formation Professionnelle Agricole (EPLEFPA) Quetigny / Plombières-les-Dijon

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Titulaire : Muriel MARTYN
Suppléant : Marthe BOIVIN

LE CONSEIL INTÉRIEUR

Titulaire : Anne PAGLIARULO
Suppléant : Didier BULGHERONI

LE CONSEIL HYGIÈNE ET SÉCURITÉ

Titulaire : Jean-Louis MAYET
Suppléant : Sylvie MONOT

LE CONSEIL DE L'ATELIER

Titulaire : Marcel LAMPIN
Suppléant : Marie-Christine GUILLEMINOT

DIJON métropole

CONSEIL MÉTROPOLITAIN

Conseillère métropolitaine :
Monique BAYARD
Suppléant : Dominique SARTOR

COMMISSIONS MÉTROPOLITAINES

- Développement économique, attractivité & solidarités : Monique BAYARD
- Administration générale & Finances : Monique BAYARD
- Voirie : Monique BAYARD
- Écologie urbaine et services d'intérêt collectif : Dominique SARTOR
- Déplacements, mobilité et espace public : Dominique SARTOR
- Politique de la Ville, habitat et urbanisme : Clémentine AZIZYAN

REPRÉSENTANTS DE LA COMMUNE AU SEIN DE LA COMMISSION LOCALE D'ÉVALUATION DES CHARGES TRANSFÉRÉES (CLECT)

Titulaire : Monique BAYARD
Suppléant : Dominique SARTOR

Représentation de Dijon Métropole au sein d'organismes extérieurs

SOCIÉTÉ PUBLIQUE LOCALE D'AMÉNAGEMENT DE L'AGGLOMÉRATION DIJONNAISE (SPLAAD)

Représentante à l'Assemblée Spéciale : Monique BAYARD
Représentant à l'Assemblée Générale des Actionnaires : Reynald BEGIN

SYNDICAT MIXTE TILLE-VOUGE-OUCHE

Titulaire : Monique BAYARD

SYNDICAT MIXTE DU SCHÉMA DE COHÉRENCE TERRITORIALE DU DIJONNAIS (SCOT)

Suppléante : Monique BAYARD

SYNDICAT DU BASSIN DE L'OUCHE (SBO)

Suppléante : Monique BAYARD

Bien-être, qualité de vie, attractivité, hospitalité, convivialité...

LES PROJETS EN COURS

L'INTERMARCHÉ CONTACT
AVEC STATION SERVICE ET DRIVE

Soulignons l'importance toute particulière que revêt l'implantation de cette enseigne à Plombières-lès-Dijon : Au-delà de l'engagement de campagne pris lors des dernières élections municipales, la venue d'Intermarché, attendue avec impatience, répond à une attente forte de l'ensemble des administrés, exprimée et rappelée régulièrement par les anciens comme par les nouveaux résidents.
En satisfaisant l'intérêt général local, la présence de cette moyenne surface s'inscrit logiquement comme un élément structurant dans l'environnement communal. La réalisation imminente de plus de 180 logements dans un périmètre de chalandise cohérent, pour lesquels les permis de construire ont été dernièrement délivrés, traduit les enjeux économiques à venir partagés par notre collectivité et l'enseigne.
En outre, la venue d'INTERMARCHE sur notre territoire conduira à l'instauration d'un cercle vertueux, combinant l'attractivité territoriale et l'activité commerciale, toutes deux favorables à la vie et à la bonne santé de notre collectivité et de l'enseigne.

LA RESIDENCE SENIORS DOMITYS "LES VANTELLES"

Une opportunité de valoriser et redonner vie à l'ancien site de la SOBOCA (Société Bourguignonne des Cacaos) situé dans un cadre naturel de verdure remarquable, traversé par le Bief, bordé par l'Ouche et le canal de Bourgogne. Le cadre idéal pour poursuivre sereinement sa vie de manière indépendante et autonome dans une structure adaptée.

LA RESIDENCE "AU FIL DE L'O"

En complément de la Résidence Seniors, un collectif en accession à la propriété ajoutera à l'attractivité de notre commune, contribuant à une évolution démographique positive.

LA PLACE DU PASQUIER

Un lieu qui nous est cher. Nous sommes tous concernés ! Suite à la démarche de participation/concertation dans laquelle vous avez été nombreux à vous investir, 4 groupes de travail composés de vos élus sont, à présent, appelés à œuvrer pour mener à bien les différentes étapes de ce projet majeur. Dans les phases à venir, vous serez à nouveau sollicités.

Plombières solidaire

face à la crise sanitaire

Une vie économique, sociale, culturelle, associative à l'arrêt dans notre pays, dans notre commune… Face à cette situation, nous avons donc été amenés à prendre des mesures visant à protéger nos concitoyens et, en priorité, les plus fragiles.

LA CONTINUITÉ DES SERVICES PUBLICS ASSURÉE

Dès le 17 mars 2020, la Mairie a mis en place un ensemble de dispositions mobilisant **l'ensemble des agents municipaux**, afin d'assurer la poursuite des missions essentielles de service public et d'accompagner les administrés pour toutes leurs démarches en apportant, dans la mesure du possible, des solutions adaptées à leurs difficultés éventuelles. Les services de la ville ont ainsi continué à fonctionner, que ce soit en télétravail, sous la forme de permanences pour répondre aux besoins urgents de la population ou en présentiel lorsque cela s'imposait (Accueil des enfants dans les écoles, Police Municipale, Cellule Propreté…). **Le Centre Social et le pôle Vie Sociale et Familiale** ont assuré une permanence téléphonique à distance pour répondre aux appels des administrés. Deux agents d'animation ont été mobilisés pour assurer l'accueil des enfants des personnels prioritaires sur le temps périscolaire. Les plombiéroises et les plombiérois inscrits volontairement sur le registre des personnes fragiles et isolées ont fait l'objet d'appels téléphoniques bihebdomadaires, ainsi que toutes personnes identifiées isolées ou à mobilité réduite.

Avec l'accord de la Préfecture, notre **Agence Postale Communale** a été à nouveau ouverte le 10 avril 2020.

À compter du 17 avril 2020, une **ligne spéciale DIVIA** envisagée initialement pour les résidents du CADA (Centre d'Accueil de Demandeurs d'Asile) a été accessible à tout concitoyen plombiérois souhaitant se rendre à l'espace commercial de Dijon/Fontaine d'Ouche.

DISTRIBUTIONS DE MASQUES À LA POPULATION

- **5 200 masques chirurgicaux et 5 500 masques en tissu** ont été achetés par la Mairie via Dijon Métropole et livrés à l'Hôtel de Ville les 7 et 15 mai 2020.
- **2 masques jetables et 2 masques "grand public" réutilisables** ont été distribués gratuitement, en deux temps, à chaque concitoyen (adultes et enfants nés avant 2010).

Il convient, à ce propos, de saluer **l'investissement et l'efficacité des élus et des agents communaux** qui ont participé activement à la réussite de ces opérations.

LES PLOMBIÉROIS MOBILISÉS ET SOLIDAIRES FACE À LA CRISE SANITAIRE

Vécu par certains comme une épreuve difficile et angoissante ou au contraire, pour d'autres, comme une opportunité de se recentrer sur l'essentiel et de lâcher-prise, le confinement s'est imposé à deux reprises comme un moyen de lutte efficace et inédit face à la pandémie. Nos modes de vie, nos comportements se sont trouvés totalement bouleversés mais, dans leur grande majorité, les Plombiérois ont su trouver les ressources pour faire face, démontrant une grande solidarité et un bel esprit d'initiatives qu'il convient de saluer :

- **les commerces de première nécessité** qui sont restés accessibles, tout comme l'ensemble des **commerçants et artisans** présents sur le territoire communal ;
- **le Foyer Rural et le Club des Cheveux blancs, aidés de bon nombre de concitoyens et d'élus** qui ont assuré chaque jour l'approvisionnement et le fonctionnement de l'épicerie temporaire de proximité, service complété par la mise en œuvre d'un réseau de livraison de courses à domicile, de transmission d'ordonnances entre les patients et la pharmacie et, éventuellement, de livraison de médicaments ;
- **les couturières bénévoles** qui ont confectionné gratuitement des masques en tissu alloués prioritairement aux personnes fragiles.

UN COÛT IMPORTANT POUR LA COLLECTIVITÉ

La crise de la Covid-19 pèse lourd sur les finances de la Commune. **La dépense totale s'élève à ce jour à 7 000 €**. Outre les masques, ce coût inclut notamment :

- les dépenses liées à l'achat de produits désinfectants, gel hydroalcoolique, gants, lingettes, etc. ,
- les dépenses liées à la mise en place de l'accueil périscolaire ainsi qu'à l'accueil de loisirs des enfants de personnels soignants et prioritaires dans les écoles par le personnel communal (accueil à titre gracieux),
- l'aménagement des locaux scolaires par les services communaux dans le respect des différents protocoles sanitaires successivement imposés par le Ministère de l'Éducation Nationale,
- l'achat de matériels de protection pour les services d'accueil du public (Plexiglas...).

À ces dépenses exceptionnelles, totalement imprévues, engagées dès le début de la crise sanitaire, s'ajoutent les pertes de recettes liées aux services publics (fermeture des services extrascolaires et périscolaires, de la cantine, des ateliers et activités proposés au sein du Centre Social, annulation des locations de salles, d'équipements sportifs, de matériel...). La collectivité subit ainsi un effet ciseaux important dont l'impact sur le budget 2020 se poursuivra en 2021, sans compter les "efforts" demandés par l'État aux Collectivités en cette première année du nouveau mandat municipal.

ADMINISTRATION & GESTION DE LA COMMUNE

Luc JEANDON
Directeur Général des Services

Résilience et adaptabilité des services municipaux

Dans un contexte économique, juridique et humain continuellement évolutif, il appartient aux organisations de veiller à adapter au mieux leurs fonctionnements pour pouvoir apporter des réponses appropriées et cohérentes dans la conduite de leurs diverses activités.

Les collectivités territoriales en général, et notre commune en particulier, sont soumises à cette règle qui s'impose au quotidien pour répondre aux nombreux besoins et aux attentes multiples des administrés.
L'année 2020 qui vient de s'achever a permis aux services communaux de Plombières-les-Dijon de démontrer leur capacité d'adaptation et leur résilience au fil des périodes successives de confinement et de déconfinement vécues. Par une organisation qualifiée d'"agile" en matière de management, ils ont su assurer une mise en œuvre opérationnelle rapide, efficace et sécurisée des divers protocoles imposés par les décrets votés successivement par le gouvernement en matière d'accueil du public dans les structures et les bâtiments communaux : écoles, accueil périscolaire, installations sportives, centre social, Hôtel de Ville…
Tout au long de l'année écoulée, les équipes communales ont fait preuve d'une motivation, d'un sens des responsabilités et d'une implication remarquables au service des plombiérois. Je tiens à les remercier de leur investissement et de leur dévouement sans faille.

Par ailleurs, au-delà de la conduite des activités imposées par la crise sanitaire et par le fonctionnement courant de la commune, ces mêmes services ont su en 2020 réaliser concomitamment **de nombreuses opérations issues des projets municipaux ambitieux, innovants et attractifs voulus par la municipalité :**

PORTÉES PAR LE PÔLE TECHNIQUE, ÉTUDE ET LOGISTIQUE

• Opérations d'entretien, de maintenance ou d'amélioration sur le patrimoine immobilier communal : remplacement de la toiture du périscolaire, mise en peinture des huisseries de l'Hôtel de Ville, remplacement de la chaudière de l'école élémentaire Pierre-Chevalier…
• Inspection et contrôle des ouvrages d'art communaux : passerelle des Échaillots, passerelle du Tamiset…
• Sécurisation de l'espaces public : installation de caméras de vidéo protection rue Woëtenga, renforcement du dispositif de sécurité de l'Agence Postale Communale, reprise d'un ensemble de points d'éclairage de la voirie, création de places supplémentaires de stationnement…
• Développement de l'information et de la communication : déploiement du dispositif d'alerte et d'information Totoum, installation de panneaux d'information aux abords de l'Espace Naturel Sensible, raccordement de l'Hôtel de Ville à la fibre…

PORTÉES PAR LE PÔLE ADMINISTRATIF

• Amélioration de la gestion du cimetière communal : reprise intégrale et numérisation des documents de suivi des concessions, formation des agents à l'utilisation du logiciel métier pour la gestion des concessions…
• Implémentation de nouveaux logiciels métiers : État Civil, cimetière…
• Diversification de l'offre de service de la bibliothèque : création et mise en service d'un drive…

PORTÉES PAR LE PÔLE VIE SOCIALE, FAMILIALE ET LE CENTRE SOCIAL

• Mise en service de permanences téléphoniques, ainsi que d'une cellule d'écoute et d'appui à l'attention des séniors, des assistantes maternelles, des enfants du CLAS… lors des périodes de confinement.
• Accueil des enfants des personnels engagés dans la gestion de la crise sanitaire pendant la 1ère période de confinement.
• Création d'un réseau de bénévoles pour la confection de masques à l'attention des personnes isolées et fragiles.
• Prise en charge des enfants au sein des accueils péri et extrascolaire dans le respect strict des protocoles sanitaires successifs.
• Organisation d'actions proposées dans le cadre de la "Semaine Bleue" à l'attention des séniors.

PORTÉES PAR LE PÔLE TRANQUILLITÉ PUBLIQUE, PRÉVENTION ET RÉGLEMENTATION

• Poursuite des campagnes annuelles de piégeage des nuisibles sur le domaine public et privé.
• Accentuation du contrôle et du suivi des actions d'information, de prévention et de répression en matière de

salubrité publique (enlèvement des encombrants et des dépôts sauvages, modalité de collecte des ordures ménagères...).
• Augmentation du nombre d'opérations de sensibilisation et de répression en matière d'occupation et/ou de stationnement sur le domaine public.
• Contrôle accru du respect des règles d'urbanisme dans le cadre des travaux réalisés sur le territoire communal en matière de construction, de réhabilitation ou d'aménagement.
• Développement de la vente sur le domaine public (marché hebdomadaire, commerces ambulants).
• Déploiement de caméras de vidéo protection supplémentaires dotées d'un dispositif de consultation des images à distance.

DE GRANDS PROJETS POUR 2021

Fort de ce bilan pour l'année 2020, le regard des services municipaux est dès à présent tourné vers cette nouvelle année, les poussant à travailler de concert pour offrir aux plombiérois un service public qualitatif, dynamique et efficient, participant également à la conduite de différents projets d'envergure, dont les suivants :
• réhabilitation de la place du Pasquier,
• rénovation d'ouvrages d'art (passerelle du Tamiset et pont des Échaillots),
• reprise de l'étude pour la réhabilitation de l'entrée de ville Route de Dijon,
• accompagnement pour la construction de nouveaux logements,
• soutien à l'implantation de nouveaux commerces et de nouveaux services,
• amélioration des dispositifs d'éclairage des installations sportives extérieures,
• lancement de l'étude d'amélioration de la performance énergétique du complexe sportif municipal M.-Dubois,
• dotation des services techniques municipaux en matériels et outillage plus performants,
• mise en œuvre d'un plan de fleurissement de la commune,
• poursuite du plan pluriannuel de rénovation de l'éclairage public,
• révision des illuminations de fin d'année pour l'espace public.

Une feuille de route exigeante confiée aux services municipaux, nécessitant de la réactivité et des états d'esprit qui vont de l'avant portés par une énergie collective.

HORAIRES DES INFRASTRUCTURES DE PLOMBIÈRES-LÈS-DIJON

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
Hôtel de Ville (place de la Mairie, tél. 03 80 43 52 36)					
14h à 17h30	14h à 17h30	9h à 12h30	9h à 12h30 14h à 17h30	9h à 12h30	X
Bibliothèque (rue du Moulin), **complexe sportif Maurice-Dubois**					
16h à 17h	X	16h à 17h	X	X	10h à 11h30
Agence Postale Communale (place de la Mairie, accès à l'arrière de la Mairie)					
9h à 12h	9h à 12h	14h à 17h	X	14h à 17h	9h à 12h
Espace Germaine Tillion (3 rue du Château d'eau, tél. 03 80 41 54 46)					
8h45 ou 9h* à 12h 14h à 18h	8h45 ou 9h* à 12h 14h à 18h	8h45 ou 9h* à 12h 14h à 18h	8h45 ou 9h* à 12h 14h à 18h	8h45 ou 9h* à 12h 14h à 18h	X

* vacances scolaires

Carole VERVANDIER,
Responsable du Pôle Administratif, en charge des finances, des ressources humaines, des affaires générales, de la communication, de l'Agence Postale Communale et de la bibliothèque.

Jean-Claude ZUTTION,
Responsable du Pôle Technique, Étude et Logistique, en charge du Centre Technique Municipal et des cellules travaux, espaces verts, festivités et propreté.

Dorine JAMBU,
Responsable du Pôle Vie sociale et familiale, Directrice du Centre Social

Organigramme des Services

Directeur Général des Services
Luc JEANDON

Centre Communal d'Action Sociale
Carole VERVANDIER
Christelle PUISAIS

Pôle Administratif
Carole VERVANDIER

BUREAU ACCUEIL / SECRÉTARIAT / ÉTAT CIVIL
Annick MONTAGNE
Andréa SCHMIDT

BUREAU VIE INSTITUTIONNELLE
Carole VERVANDIER
Andréa SCHMIDT

BUREAU GESTION RESSOURCES HUMAINES
Carole VERVANDIER
Annick MONTAGNE

BUREAU FINANCES ET RELATIONS CONTRACTUELLES
Carole VERVANDIER
Andréa SCHMIDT

BUREAU MOYENS GÉNÉRAUX ET COMMUNICATION
Virginie SEGUIN

BUREAU AFFAIRES GÉNÉRALES
Annick MONTAGNE
Andréa SCHMIDT

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE
Virginie SEGUIN

AGENCE POSTALE COMMUNALE
Hind IDLHAJ

Pôle Tranquillité publique, Prévention et Réglementation
Espaces Ruraux :
Sandrine CUNIS

Espaces urbains :
Florent CATHERINE

Pôle Technique, Étude et Logistique
Jean-Claude ZUTTION

SECRÉTARIAT
Hind IDLHAJ

NAVETTE URBANISME
Annick MONTAGNE
Andréa SCHMIDT

CENTRE TECHNIQUE MUNICIPAL
Sébastien MAILLOT

CELLULES TRAVAUX - ESPACES VERTS - FESTIVITÉS
Gérald AGOSTINI
Frédéric GUYON
Christophe MAILLOT

CELLULE PROPRETÉ
Murielle AUBERT
Corinne BREDIN
Céline CHARLOT

Pôle Vie Locale et Familiale
Christelle PUISAIS

SECTEUR SÉNIORS
Christelle PUISAIS

SECTEUR ADULTES
Christelle PUISAIS

SECTEUR COMMUNICATION
Christelle PUISAIS

Centre Social
Dorine JAMBU

ACCUEIL ET SECRÉTARIAT
Dominique COSTE

SERVICE SOCIAL
Christelle PUISAIS

SERVICE ANIMATIONS COLLECTIVES / FAMILLES
Christelle PUISAIS
Muriel AGOSTINI

DISPOSITIF C.L.A.S.
Christelle PUISAIS

SERVICE VIE ASSOCIATIVE
Dominique COSTE

SERVICE PETITE ENFANCE (R.P.E)
Valérie NICOLAS

SERVICE ENFANCE (3 –11 ANS)
Céline DUPAS

• TEMPS SCOLAIRE
Christelle FOUCAULT
Harsha LIABEUF
Claudine MAUBIAN

• TEMPS PÉRI & EXTRA SCOLAIRES / RESTAURATION
Muriel AGOSTINI
Christelle FOUCAULT
Ophélie GRILLOT
Mélissa VIGNES
Claudine MAUBIAN
Laurence MAILLOT
Murielle AUBERT
Christelle FOUCAULT
2 agents contractuels à temps partiel

Quiz

Saurez-vous retrouver à quelle photo correspond chaque localisation ci-dessous ?

A / Impasse de la liberté : photo

B / Derrière l'ancienne poste : photo

C / Soubassement de l'église, rue de Velars : photo

D / Rue de l'église, sur la grange rénovée : photo

E / Porte honneur CRS : photo

F / ENS, secteur de la Folle Pensée : photo

G / Rue Bégnine-Ternant : photo

H / Rue de l'église : photo

I / Rue de l'église encore : photo

J / Sur un mur de l'église Saint-Baudèle : photo

K / Toujours sur un mur de l'église : photo

L / Rue Bernard-Freymiot : photo

M / Impasse de la Liberté : photo

N / Porche principal de l'église : photo

SOLUTIONS

A = photo 13 : impasse de la liberté / B = photo 11 : escalier dans la cour derrière l'ancienne poste / C = photo 4 : altitude de Plombières apposée sur le soubassement de l'église, rue de Velars / D = photo 12 : rue de l'église sur la grange rénovée / E = photo 8 : détail porte honneur CRS / F = photo 14 : borne limite communale (Plombières, Talant, Daix), secteur de la Folle Pensée dans l'ENS / G = photo 9 : escargot sur une marche d'escalier, rue Bégnine-Ternant / H = photo 10 : plaque "la providence", rue de l'église / I = photo 2 : lyre sculptée, rue de l'église / J = photo 3 : horloge solaire, sur un mur de l'église Saint-Baudèle / K = photo 1 : soleil sculpté, sur le mur de l'église / L = photo 6 : statue de chevalier, rue Bernard-Freymiot / M = photo 5 : fossile amanite, dans un mur de l'impasse de la Liberté / N = photo 7 : chapiteau du porche principal de l'église.

VIE SOCIALE
VIE FAMILIALE

Muriel MARTYN

Centre Social

Dorine JAMBU

Responsable
Pôle Vie sociale et familiale
Directrice du Centre Social

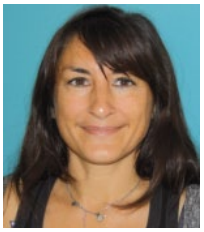

Christelle PUISAIS

Conseillère en économie sociale familiale
Pôle Vie sociale et familiale
Référente famille - Référente CCAS

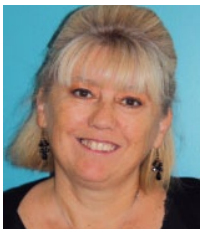

Dominique COSTE

Agent d'accueil

Valérie NICOLAS

Responsable Animatrice
Relais Petite Enfance

Céline DUPAS

Responsable
Enfance / Jeunesse

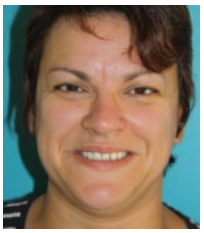

Muriel AGOSTINI

Animatrice
Famille / NAP / Périscolaire
Élémentaire

ÉQUIPE ANIMATION

Mélissa VIGNES

Animatrice
NAP / Périscolaire
Élémentaire

Thomas HORNEY

Animateur
NAP / Périscolaire
Élémentaire

Sandrine MARMORET

Animatrice
Périscolaire
Élémentaire / Maternelle

Christelle FOUCAULT

ATSEM - Animatrice
NAP
Maternelle

Harsha LIABEUF

ATSEM - Animatrice
NAP
Maternelle

Ophélie GRILLOT

Animatrice
NAP / Périscolaire
Maternelle / Élémentaire

Claudine MAUBIAN

Animatrice
NAP / Périscolaire
Maternelle

ÉQUIPE RESTAURATION

Corinne BREDIN

Agent technique
Entretien

Laurence MAILLOT

Agent technique
Restauration scolaire
Entretien

Muriel AUBERT

Agent technique
Restauration scolaire
Entretien

Les animations familles et adultes

Malgré le contexte sanitaire actuel, certaines animations à destination des familles et des adultes ont pu avoir lieu, d'autres ont dû malheureusement être annulées.

1

2

3

4

LES ANIMATIONS PARENTS/ENFANTS EN 2020

• Séances de brain gym avec Christine JOUBERT, kinésiologue.

• Activités manuelles (création d'un bonhomme gazon) et des activités scientifiques autour de la couleur *(photo 1)*.

• Sorties familles : une chasse au trésor nature dans le village de Plombières, une visite guidée de la maison du pain d'épices Mulot et Petitjean *(photo 2)*.

• Carnaval, avec la réalisation d'un petit train en biscuits et bonbons par quelques enfants de l'accueil de loisirs et deux Plombièrois.

MAIS AUSSI DES ATELIERS POUR LES ADULTES

• Une soirée d'information le 7 février 2020 sur la naturopathie animée par Aurélie Buigues, naturopathe.

• Une soirée parentalité le 9 octobre 2020, animée par Carole ROYER de la médiation en 3 D, autour du thème : « Comment favoriser la coopération chez l'enfant ».

• Les ateliers couture (deux vendredis après-midi par mois) animés par Shonem, bénévole Plombièroise.

• Les Ateliers du goût (2 jeudis matin par mois) animés par Sylvie, bénévole Plombièroise. Les participants de l'atelier ont été sollicités, comme chaque année, pour réaliser des verrines pour la cérémonie des vœux du maire *(photos 3 et 4)*.

191 colis distribués à nos aînés !

C'est sur la dynamique du CCAS et l'aide des "Cheveux blancs" que leur préparation s'est effectuée dans une ambiance sympathique ! Cette année 2020 ayant privé les retraités de la commune des festivités traditionnelles, nous voulions, malgré tout, leur faire plaisir, apporter une petite touche de douceur en cette période difficile ! (en respectant les mesures sanitaires bien sûr).

Chaque colis était composé de produits venant des commerçants du village – une manière de soutenir les activités de proximité . Les bénéficiaires sont venus en grande majorité réceptionner leur colis à la mairie où quelques cheveux blancs avaient exposé un échantillon de leur travaux de l'année et puis chacun pouvait repartir avec une gaufre. Une occasion pour se retrouver quelques instants, échanger des nouvelles, reprendre contact avec les copains...

L'Accompagnement à la Scolarité

Lié par un contrat avec la Caisse d'Allocations Familiales qui permet un financement sur l'achat de matériel, des activités ou des sorties culturelles, l'Espace Germaine-Tillion propose, grâce à l'implication de 8 intervenants bénévoles, de l'accompagnement scolaire pour les enfants inscrits à l'école élémentaire de Plombières-lès-Dijon et présentant des difficultés.

L'année 2019/2020 a été forcément impactée par la crise sanitaire pour les 11 enfants bénéficiant de ce dispositif. Toutefois, dans le cadre d'une sortie culturelle, 9 d'entre eux ont pu assister, accompagnés de 2 bénévoles, 2 parents et la référente CLAS a un spectacle "L'oiseau migrateur" à la Minoterie proposé lors du festival international "À Pas Contés". Durant la période du confinement et au-delà, le dispositif a été suspendu. Néanmoins, l'Espace Germaine-Tillion a souhaité rester en contact auprès de ces familles et la référente du CLAS a pris régulièrement des nouvelles par téléphone. Des photocopies des cours et des devoirs ont également été proposés à certaines familles ne possédant pas d'ordinateur et/ou d'imprimante et ont été déposées directement chaque matin dans les boîtes aux lettres.

Nos 8 bénévoles : Nicole, Marie-Geneviève, Thierry, Marie-Jeanne, Pierre, Claudine, Céline et Muriel (absente sur la photo)

Le décrochage scolaire pour certains enfants a été une triste réalité et, du 7 au 17 juillet, grâce au retour de quelques bénévoles et au partenariat avec les enseignants de l'école élémentaire, 5 enfants ont pu bénéficier tous les matins d'une remise à niveau.
La rentrée 2020/2021 a repris timidement avec un protocole sanitaire strict. Si 11 enfants sont inscrits pour cette nouvelle année, certains n'ont pu reprendre cet accompagnement du fait de la situation. **Un très grand merci à tous nos bénévoles** qui, malgré ce contexte difficile, font le maximum pour accompagner ces enfants.

Vous voulez rejoindre l'équipe de bénévoles du CLAS ? Contactez Christelle à l'Espace Germaine-Tillion au 03 80 41 54 46

SENIORS

RESTER EN CONTACT AVEC LES SÉNIORS LES PLUS ISOLÉS

Ils sont ceux les plus concernés par l'isolement en temps normal. La crise sanitaire que nous traversons aujourd'hui ne fait qu'aggraver cette solitude des aînés. C'est pourquoi durant le premier confinement, mais également depuis début novembre, les professionnels de l'Espace Germaine-Tillion ont souhaité renforcer leur présence auprès de ces seniors. Une vingtaine d'entre eux est contactée 1 à 2 fois par semaine par téléphone. Ce lien social est, pour certains, un moment très attendu. Ces échanges permettent également de s'assurer qu'ils ne manquent de rien (médicaments, produits alimentaires, courses diverses...) et qu'ils bénéficient de la présence régulière de leur entourage.

ÇA SOUPE À VOTRE PORTE !

Chaque vendredi matin depuis novembre 2020, deux bénévoles de l'association "Les Cheveux blancs" et un professionnel de l'Espace Germaine-Tillion cuisinent des soupes au centre social. Conditionnées dans des bouteilles isothermes, les soupes sont ensuite livrées au domicile des séniors les plus isolés entre 10 h et 12 h (en respectant scrupuleusement les gestes barrières).

Ces visites sont des moments privilégiés et créent un lien rare et précieux dans le contexte actuel.
En décembre, les enfants de l'accueil de loisirs ont réalisé des cartes de Noël à destination des séniors. Celles-ci leur ont été offertes lors de la distribution du 11 décembre.

Vous connaissez une personne isolée qui souhaiterait bénéficier de ce dispositif ? Contactez l'Espace Germaine-Tillion au 03 80 41 54 46

L'étrange année des assistantes maternelles

Retour sur une année qu'on n'oubliera jamais. Il était une fois, une histoire qui commença bien, comme toujours...

Dès janvier 2020, les animations du Relais Petite Enfance reprirent après de merveilleuses vacances de Noël. Les enfants furent gâtés par le père Noël. Leur réservoir d'amour déborda d'avoir passé du temps avec leur famille. Les Assistantes Maternelles (AM) furent requinquées de l'année écoulée et se sentirent pleines d'énergie pour entamer une nouvelle année. L'animatrice du relais eut hâte de revoir les petites frimousses et les grandes aussi. Des animations s'organisèrent les jeudis, comme toujours... Des tout-petits peignirent, transvasèrent, collèrent, jouèrent, observèrent, échangèrent... Des assistantes maternelles et des parents surent jouer, conter chanter, signer...
De la motricité eut lieu le vendredi comme toujours, pour le plus grand plaisir de tous. Des enfants, purent essayer, se tromper, recommencer, évoluer, progresser et des assistantes maternelles et des parents participèrent accompagnèrent, observèrent. Nous fêtâmes même Carnaval comme toujours avec joie, gaieté et déguisement !
Puis, un beau matin de mars, un petit monstre rond à couronne, très très méchant apparut. Et celui-là, nous a surpris : il fallut rester chez nous, tous ! Oui, ce fut le seul moyen de se protéger. Tous ? Non, le personnel soignant et quelques autres métiers essentiels au bon fonctionnement de notre pays durent aller travailler.

Que faire des enfants de ces courageux travailleurs, nous questionnâmes ? Pourquoi ne pas les emmener à la crèche, se demanda-t-on. En crèche ? Non, non, pas question ! Trop d'enfants se côtoieraient. Et pourquoi pas les assistantes maternelles alors ? Oui, bonne idée, elles seules pouvaient aider !
Elles eurent peur aussi de ce petit bout de monstre invisible dont on ne connaissait rien ! Prenant leur courage à deux mains, certaines AM se portèrent volontaires pour accueillir les enfants pendant que d'autres en accueillaient déjà... Et pendant plusieurs mois, ces superhéros qu'on appelle les assistantes maternelles, furent obligées de se réinventer dans leur pratique professionnelle avec le soutien de l'animatrice du relais. Prises au dépourvu, elles durent mettre en place des protocoles sanitaires pour se protéger elles et les enfants. Elles proposèrent des activités à ces tout-petits que l'on pensa vecteur de la propagation du petit, tout-petit monstre. Elles déployèrent donc une énergie folle, tout en comptant sur leur créativité pour accueillir les tout-petits et leur proposer des activités le plus normalement possible. Ce fût une période bien difficile pour les assistantes maternelles qui se sentirent un peu seules...
En septembre, le Relais Petite Enfance (RPE) eut l'autorisation pour ouvrir à nouveau les activités. Avec toutes les précautions, bien sûr, quelques AM et parents profitèrent de ces temps d'échanges, de partage, de jeux... Une vraie bouffée d'air frais pour chacun d'entre nous.
Nous pûmes aussi "fêter" cette fin d'année grâce à une séance de motricité un peu particulière sur le thème de l'imaginaire et de la féerie.

L'histoire se termina bien car ce petit monstre à couronne n'a jusqu'à ce jour jamais réussi à gagner !
Fin.

Merci à toutes les assistantes maternelles pour leur travail, leur courage et leur dévouement !

CONSEIL MUNICIPAL JEUNES

Depuis le 25 septembre 2020, le groupe de travail dédié à la mise en place du conseil municipal Jeunes a débuté ses travaux : création du projet pédagogique, réalisation des supports de communication... il est vrai que ce travail comme beaucoup d'autres a été prématurément suspendu en raison du second confinement. Nous allons bien sûr reprendre, en 2021, le travail laissé en pause afin d'organiser le conseil municipal Jeunes. Il sera composé de jeunes âgés de 9 à 15 ans domiciliés sur la commune qui souhaitent s'investir pour leur territoire.

Comme le dispose L'article L1112-23 du Code Général des Collectivités Territoriales modifié par la Loi N°2017-86 du du 27 janvier 2017 - Art.55, une collectivité territoriale peut créer un conseil de jeunes pour émettre un avis sur les décisions relevant notamment de la politique de jeunesse. Cette instance peut formuler des propositions d'actions. Ses modalités de fonctionnement et sa composition sont fixées par délibération de l'organe délibérant de la collectivité territoriale.

L'accueil collectif des enfants

VACANCES D'ÉTÉ 2020

RETOUR SUR IMAGES AVEC MÉLISSA, OPHÉLIE ET CLAUDINE

SEMAINE 1 : C'EST RIGOLO QUAND ÇA BOUGE

Les enfants ont trouvé le bon équilibre et le bon œil en jouant à l'épervier voleur, le parcours de la balle, les lapins dans leurs terriers, le chevalier et son cheval, le déménageur, les trois refuges au lac Kir et pleins d'autres encore. Dans le cadre des activités manuelles les enfants ont réalisé et observé les mouvements du hibou rigolo, les libellules, le chat rigolo, la danseuse laine, le clown, le bilboquet. Les enfants ont aussi réalisé avec Joy et Sara de l'association "Le Tâche Papier" une édition trompe œil autour de la sérigraphie. « *On est super content* » (dixit les enfants).

SEMAINE 2 : AINSI FONT LES PETITES MAINS

Une semaine pleine d'imagination ! Les enfants ont commencé la semaine par les bouteilles de sable, ils les ont remplies de jolis secrets et seul Monsieur Perles était dans la confidence. Pas facile d'enfiler les perles avec les petites mains, mais ils y sont arrivés. Les jours se sont poursuivis autour du théâtre de Rachelle réalisé avec les enfants, la fabrication d'un dragon accordéon, la chaussette serpent et en avant les histoires. Mélissa a réalisé des ombres chinoises avec les enfants, puis chacun inventait son histoire. « *C'était trop bien !* » (dixit les enfants).
Les mains ont aussi pris l'air, pour jouer aux jeux de marionnettes en cage, marionnettes sortez (mains en l'air, mains dans le dos, etc.), vide paniers.

SEMAINE 3 : LES PETITS EXPLORATEURS

Avec la fatigue ressentie, des temps de sieste s'imposaient pour tous les enfants afin d'être en forme pour explorer les animaux. Une fois sortis de la montgolfière, on les retrouvait déjà sur le bateau pour jouer à tempête en mer, puis le lendemain, ils remettaient les pieds à terre. Les enfants ont retrouvé aussi les empreintes d'insectes, mais également de chèvres et de poules, grâce à l'invitation de Mme N. de Plombières-les-Dijon. Merci à Mme N. pour son accueil et merci à Maël pour ses démonstrations. Quelle excursion ! Heureusement, Adrien Cantaux est venu avec quelques douceurs pour apporter des vitamines. Les enfants ont réalisé un dessert de pâte d'amande et poudre de cacao. Pour cela, ils ont utilisé des empreintes d'animaux.

SEMAINE 4 : LES ANIMAUX MARINS

Entre les jeux : attrape poissons, la pêche à la ligne, l'éponge, la mer agitée et les requins, ainsi que les réalisations telles que l'aquarium, la pieuvre, la carte postale de la mer, le bateau éponge, on peut dire que cette dernière semaine était plutôt aquatique pour les enfants.

VACANCES DE TOUSSAINT 2020

GROUPE DES 4-5 ANS

Maria, Claudine et Ophélie ont proposé aux enfants des activités créatives et des défis autour du thème des super-héros : les enfants se sont transformés pour l'occasion en super héros préféré et se sont imaginés des supers pouvoirs pour relever les défis.

GROUPE DES 6-11 ANS

L'équipe d'animation avait préparé tout au long de la semaine des jeux divers et variés. L'objectif : gagner un maximum d'amulettes de "Plombières Express" en relevant des défis par équipe. Tout en s'amusant, les enfants ont réussi à remporter le jeu, grâce à leur rapidité, énergie, réflexion et à l'esprit d'équipe. Bravo à eux !

ACCUEIL PÉRISCOLAIRE

Les activités périscolaires ont été bien chamboulées en cette année 2020. En effet, les mesures sanitaires, les protocoles mis en place en collaboration avec l'école maternelle et l'école élémentaire ont sacrifié bien des projets en termes d'animation.

Ne nous décourageons pas, à partir de janvier 2021, l'équipe d'animation prévoit de réadapter les projets en gardant les thèmes suivants : "L'art dans tous ses états" pour les 6-11 ans, "Les formes et les couleurs" pour les 4-5 ans.

Et en attendant les ateliers, comme "trompe œil", "histoire d'un art", "le doodle art", le théâtre et l'histoire du cinéma, tous les enfants petits et grands continuent et continueront de jouer et de s'amuser.

ACCUEIL DES MERCREDIS

GROUPE DES 4-5 ANS

Les enfants sont accompagnés par Claudine, Maria et Manon (uniquement sur le temps méridien) et depuis la rentrée, ils découvrent des jeux collectifs et des activités créatives inspirées par certains artistes : portrait à la manière de Andy Warhol, l'arbre de vie à la manière de Kandinsky (cercles concentriques), l'éléphant d'Elmer (les couleurs et les différences).
Bien sûr les ateliers autour du thème de Noël vont être au rendez-vous. Par la suite, les animatrices vont continuer à faire découvrir d'autres artistes.

GROUPE DES 6-11 ANS

Depuis la rentrée, Mélissa propose aux enfants inscrits les mercredis après-midi différentes activités. Le programme est réalisé en partie avec les enfants. Les après-midis sont des temps de relâche, des moments au rythme moins intense. C'est un temps qui doit rester privilégié, consacré au vivre ensemble, à la solidarité, à l'esprit d'équipe, l'entraide, la bienveillance, au travers de jeux extérieurs, comme les olympiades, les parcours relais, les défis maquettes, etc.
Les enfants ont pu profiter des belles journées ensoleillées et douces pour se balader, petits instants appréciés par les enfants après le repas. À partir de janvier 2021, les enfants vont avoir au programme le thème des 7 arts.

Le souvenir ne doit pas nous empêcher de vivre, et vivre ne doit pas nous empêcher de nous souvenir.
(M. Rouillard)

Serge Collot

Une vie, une histoire…

Je suis né le 20 juin 1930 à Plombières et, malheureusement, à l'âge de 8 ans, j'ai perdu ma maman. Nous étions alors 4 enfants. Quelques années plus tard, papa s'est remarié et un frère et une sœur sont venus agrandir la famille.

Je suis allé à l'école maternelle et primaire de Plombières. Elle était dirigée par Mme Boisson qui était la femme du chef de gare. À cette époque tous les élèves portaient une blouse grise.

Mme Boisson avait créé une petite comédie musicale intitulée "Petit homme l'avocat" et qui a été jouée dans le parc du château des Évêques. Chaque enfant était vêtu d'une robe d'avocat réalisée par leurs parents.

L'école commençait dès 8 heures. Chaque matin ma sœur et moi nous y allions à pied, chaussés de galoches. Les classes n'étaient pas mixtes et même la cour de récréation était séparée en deux. Les filles jouaient dans une moitié de la cour et les garçons dans l'autre partie jouaient aux billes ou au ballon.

J'étais un élève moyen dans toutes les matières, mais j'étais bon en sport. D'ailleurs, papa nous a obligé à apprendre à nager au canal avec une chambre à air. Il voulait également que l'on sache nager tout habillé sinon il était hors de question d'aller pêcher seul au bord de la rivière ! Vers 12 ans j'ai enfin pu aller pêcher seul…

Pour renforcer nos muscles, papa nous incitait à faire un grimper de corde chaque jour. L'hiver quand le canal était gelé, il allait vérifier la solidité de la glace avant que nous puissions faire nos glissades.

Après ma journée de classe, avec mes frères et sœurs participions aux corvées journalières : le jardinage, les soins aux animaux de la basse-cour etc… Comme tous les enfants, j'étais parfois puni, privé de dessert et avec un supplément de corvées !

J'aime les animaux mais plutôt les chiens. Maman avait une préférence pour les oiseaux. En 1937, lors de l'exposition coloniale de Paris, mes parents ont fait l'acquisition d'oiseaux exotiques et d'un singe nommé Nénette.

J'ai une histoire à raconter : mes parents tenaient un poste à essence et de secours de la croix-rouge, le relais "Paris – Genève – Rome" situé sur la route de Paris. Nenette s'installait sur la terrasse qui surplombait les pompes. Amusés, certains clients lui jetaient des friandises mais ceux qui oubliaient de le faire recevaient de sa part des cailloux !

Ce poste à essence était ouvert sans interruption toute la journée ainsi que le samedi et le dimanche, et lorsqu'un client se présentait pendant les repas, mes frères et moi étions chargé à tour de rôle d'assurer le service. Pour remplir les réservoirs il fallait actionner une pompe manuelle.

Papa, reporter-photographe pour le Bien Public et d'autres journaux était souvent absent le week-end, ce sont donc les enfants qui également s'occupaient des clients.

Durant la guerre, notre maître d'école M. Doucet, initiait ses élèves au jardinage dans le parc du séminaire, ce qui permettait de produire les légumes qui étaient ensuite cuisinés et distribués en soupe par des bénévoles. Accompagnée de biscuits vitaminés, cette distribution était faite dans la journée.

Chaque semaine, un élève (celui qui était "de classe") était chargé des corvées : rangement, remplissage des encriers, balayage, approvisionnement du poêle avec le bois fourni par la commune ou par le don de particuliers.

M. Doucet a accompagné ses candidats au certificat d'études à la Maladière. Lors de cette journée, la sirène d'alerte s'est déclenchée (nous étions en pleine guerre). Tous les enfants sont descendus à la cave pour se mettre à l'abri. Malgré cela j'ai été reçu à l'examen.

Parmi mes souvenirs d'enfance il y a celui de l'alambic ! Il était géré par les producteurs locaux et installé le long de l'Ouche ou du bief (aujourd'hui entre la petite salle des banquets et la maison Poulet). Avant la reprise de l'école à 14 h, nous rôdions autour de l'alambic, un petit malin se positionnait sous le robinet et avec une coquille de noix et récupérait quelques gouttes d'eau de vie ! Bien sûr, on se faisait prendre et réprimander…

J'ai poursuivi ma scolarité à Hyppolite-Fontaine pour obtenir une formation d'ajusteur métallier que je n'ai pas pratiqué. J'ai fait plusieurs stages pour obtenir mon CAP entretien et réparation de machines de bureau, entre autres marques, Remington dont le magasin se trouvait rue Pasteur à Dijon.

J'ai évolué dans cette voie puisque je suis devenu expert sur la région Bourgogne avec des déplacements jusque dans le territoire de Belfort. Je faisais jusqu'à 75 000 km par an. J'ai d'ailleurs obtenu la palme de platine de la Prévention Routière. J'ai également été examinateur lors des épreuves d'apprentissage. J'ai travaillé durant 15 ans pour la maison Bourcier qui se trouvait boulevard Debrosses à Dijon avant d'être à mon compte.

Dans les années 50, j'ai eu l'occasion de rencontrer le chanoine Kir, sa machine à écrire électrique étant tombée en panne. C'était une machine dite "de notaire", à gros caractères. Les soudures à chaud se détérioraient plus rapidement et tombaient à l'intérieur de la machine. Pour les récupérer il fallait la soulever, la mettre à l'envers et la secouer (elle pesait environ 8 kg) !

La Banque populaire possédait également les mêmes machines. Lors d'une de mes interventions, en voulant ressouder un caractère sur sa tige, j'ai lâché la lampe à souder et mis le feu dans la corbeille à papier ! J'ai exercé cette profession jusqu'à ma retraite en 1990.

À 12 ans, j'ai fait ma première communion avec le père Grappin. C'était l'occasion de réunir la famille. Nous étions une vingtaine de personnes. Moment très festif où j'ai reçu le missel que j'ai toujours. À cette occasion, j'ai distribué des images et j'ai reçu un livret de caisse d'épargne ainsi que des dragées.

L'après-midi du dimanche, il y avait la célébration des vêpres. Le lundi après-midi, nous sommes montés à pied, à Notre-Dame d'Étang en longeant la berge du canal et ce fut un moment éprouvant pour mes petites jambes d'enfant.

À Noël, la fête restait simple. Nous avions un sapin, une crèche et nous allions à la messe de minuit. Il n'y avait pas de réveillon, mais le 25 décembre avec mes parents mes frères et sœurs nous partagions ensemble un bon repas. Je me souviens avoir reçu en cadeau un fusil à flèches et sa cible de pigeons en bois.

Par contre, pour le 1er de l'an, il y avait une réunion familiale plus élargie avec les oncles et les tantes.

J'ai passé mon permis de conduire à 19 ans mais j'ai commencé à conduire dans Dijon avec papa dès l'âge de 16 ans. J'ai eu quelques voitures : Simca 5, Renault 4 CV, Renault 4L, Simca 1100, Renault 6, Renault super 5 et Renault Mégane.

J'ai pratiqué la moto et, avec ma Peugeot 100cc, je partais en vacances dans le midi en prenant les petites routes avec sur le porte-bagage mon matériel de camping. Je m'arrêtais n'importe où et je montais ma toile de tente.

En 1950, j'ai effectué ma période de service militaire de 18 mois à l'arsenal de Dijon où j'étais chef de détachement technique.

Je me suis marié en 1956 avec Mme Arlette Grospierre et nous avons eu 3 garçons : Philippe, Alain et Christophe.

Parallèlement à mon activité professionnelle, j'ai suivi un apprentissage de reporter photographe avec papa, mais je n'ai pas pratiqué car je n'étais pas vraiment passionné. Malgré tout j'aime faire de belles photos.

Sur le plateau de la Cras il y avait un stand de ball-trap, activité que je pratiquais régulièrement. J'ai aussi été conseiller en jardinage pour le groupe scolaire. Puis, dans mes premières années de retraite, j'ai pratiqué le jardinage, la pêche, la chasse.

Ce que je suis devenu je le dois à mon père, Philippe Collot dont je suis très fier. Il m'a enseigné certaines valeurs comme le respect, la droiture, le goût de l'effort.

Propos recueillis par
Muriel Martyn et Maryse Rivet

Mon père, **Philippe Collot**

- Engagé volontaire et commandant de réserve
- Président des anciens de Verdun (il a d'ailleurs déposé une poignée de terre sacrée au monument aux morts de Plombières le 20 février 1966)
- Décoré de la croix de guerre 14-18 et 39-45
- Commandeur dans l'ordre national de la Légion d'Honneur

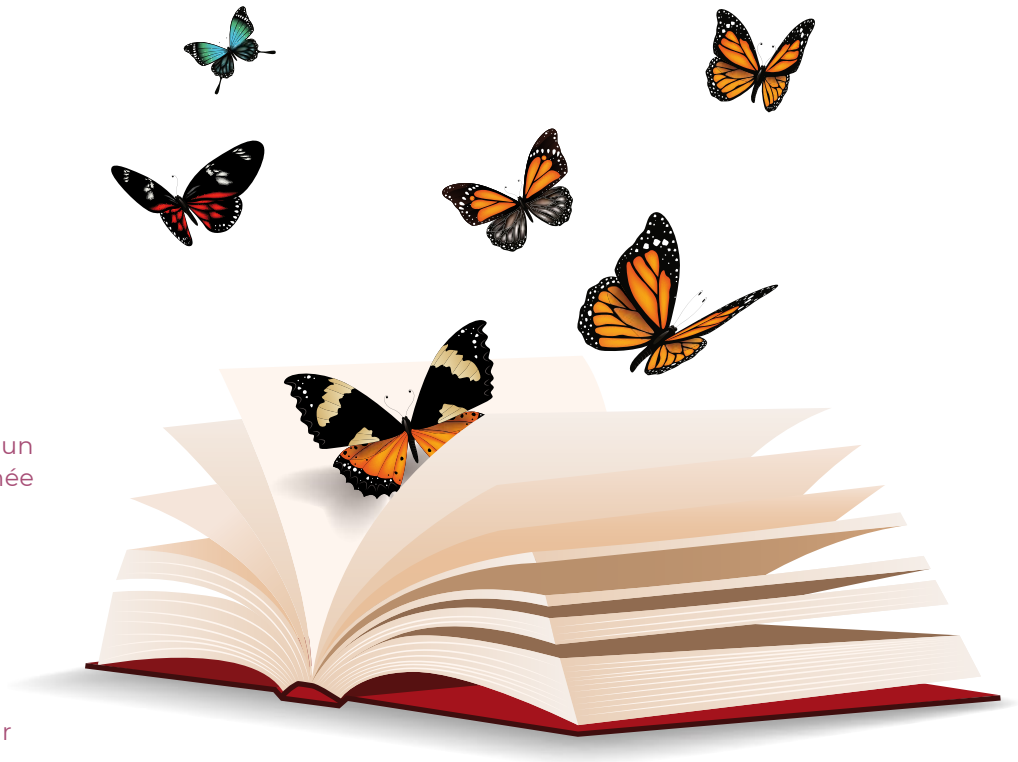

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE, URBANISME, TRAVAUX

Dominique SARTOR

Travaux 2020 : rétrospective

UNE NOUVELLE TOITURE POUR LE PÉRISCOLAIRE

L'étanchéité du toit terrasse, vétuste, occasionnait régulièrement des infiltrations. Le choix a été fait de créer une charpente recouverte de zinc naturel, complété par une isolation thermique de 35 cm de ouate de cellulose.

Cette opération d'un coût total de 24 737 € a été principalement financée par une subvention de 19 000 € versée par RTE (Réseau de Transport d'électricité).

MISE EN PEINTURE DES MENUISERIES DE LA FAÇADE DE LA MAIRIE

Après un programme triennal de remplacement de 8 menuiseries, les 19 fenêtres et les 3 portes de la façade ont ainsi été uniformisées par une remise en peinture dont la teinte a été validée par l'Architecte des Bâtiments de France.

Ce programme de rénovation des menuiseries va se poursuivre en 2021. Coût total 8225 €.

REMPLACEMENT DE LA CHAUDIÈRE DE L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE PIERRE-CHEVALIER

La chaudière actuelle vieille de 23 ans est en fin de vie. Le corps de chauffe percé, impose des compléments d'eau fréquents. Quatre entreprises ont été consultées, puis l'analyse des devis a été confiée au cabinet d'ingénierie énergétique Dupaquier dans le cadre du dispositif illicommune de Dijon Métropole (sans coût pour la commune). L'entreprise ITGC a été retenue, la nouvelle chaudière à condensation, d'une puissance de 166 KW permettra de réaliser une économie d'énergie de 25 à 30 %.

Pour un montant total de 34 000 €, les subventions attendues sont de 14 000 € de l'Etat et de 8 500 € du Département, auxquelles s'ajoutera ultérieurement le CEE (certificat d'économie d'énergie).

À gauche, la nouvelle chaudière.

AMÉNAGEMENT DU TROTTOIR ROUTE DE PARIS

Cet aménagement réalisé par les agents municipaux permettra un cheminement sécurisé pour les piétons et un stationnement aux normes de trois places pour les véhicules.
Des appuis pour les cycles viendront compléter cet espace.

LE BIEF DE L'OUCHE

La passerelle du Tamiset et le pont des Échaillots ont fait l'objet d'inspections détaillées de leur état structurel par le bureau d'étude GEBOA.
Les analyses vont permettre de prévoir d'éventuels travaux de confortement ou de remplacement, toujours dans le souci d'assurer la sécurité des usagers.

Ces études ont coûtées respectivement 1 620 € et 2 700 €.

Le pont des Échaillots

La passerelle du Tamiset

Chaque année, à l'automne, les agents municipaux réalisent un élagage de la végétation sur les berges du bief, dans la partie traversante du village. Cette opération qui s'effectue en barque, dans des conditions difficiles, représente une semaine de travail à 2 personnes.

LE CIMETIÈRE

Une attention particulière est apportée à ce lieu. L'engazonnement de la partie haute en 2019 rendu difficile par les deux années de sécheresse écoulées, commence à présenter un aspect verdoyant plus facile à entretenir. La partie basse quant à elle continue d'être désherbée. Les agents ont repeint le portail, le garde corps, et éliminé la végétation débordante coté ouest.

TRAVAUX RÉALISÉS PAR DIJON-MÉTROPOLE

En 2020 ces travaux ont porté principalement sur la rénovation de l'éclairage public, ainsi 64 points lumineux ont été remplacés par de l'éclairage LED rue Albert-Rémy, avenue François-Mitterrand, rue du 8 mai 1945, rue de Verdun, place et rue de la Mairie, rue de Velars et impasse du Fays.

Budget total = 64 000 €
La consommation passe de 37 147 KW avant travaux à 11 182 KW après travaux.

Ci-contre : pose d'une lanterne de style.

La commune a pris en charge le remplacement de 4 luminaires chemin communal du Vallon.

Budget = 2 324 €

Le choix du remplacement de ces luminaires est lié au point d'alimentation situé rue Albert-Rémy. La refonte de l'éclairage public se poursuivra les prochaines années.

Dijon Métropole a également alloué un budget pour le surbaissement de trottoirs en faveur des personnes à mobilité réduite, avenue François-Mitterrand (intersection avec la rue du Château d'eau et celle de la rue du Moulin).

Budget = 10 000 €

Les routes départementales : depuis le 1er janvier 2020, les routes départementales sont devenues métropolitaines pour un linéaire d'environs 150 km sur l'ensemble de la métropole. Sur le territoire communal, la route de Dijon, la rue Albert-Rémy et la route de Velars sont concernées et représentent 7,2 km de linéaire.

LES SERVICES TECHNIQUES

La commune a vendu trois véhicules vétustes (camionnette, fourgon et camion benne) pour les remplacer par deux véhicules neufs à savoir un fourgon et un camion benne.

Le principe de la location longue durée (5 ans) a été retenu incluant l'entretien, pour un coût mensuel respectif de 290 € TTC et de 496 € TTC. Cette formule est avantageuse compte tenu du faible kilométrage effectué.

De gauche à droite : Frédéric, Christophe, Gérald, Sébastien

L'urbanisme

La future Résidence des Seize Vannes.

Rappel : la commune a fait l'acquisition du site de "l'Auberge du Lac" en 2015 suite à sa liquidation l'année précédente. Elle a ensuite cédé cette emprise foncière en janvier 2018 à Ferraroli Promotion avec un projet commun de proposer des logements en accession libre répondant à une demande de Plombièrois qui souhaiteraient acquérir dans la commune. En effet aucune offre n'a eu lieu depuis la construction en 2001 des "Marines de Plombières" au quartier du port du canal.

LA RÉSIDENCE DES SEIZE VANNES

L'ancienne "Auberge du Lac" 114 route de Dijon, aujourd'hui démolie, va laisser place à un ensemble immobilier constitué de trois plots pour un total de 23 logements du studio au T5 en accession à la propriété. Ce projet mené par la société Ferraroli Promotion, est déjà commercialisé et devrait être livré au premier trimestre 2022. Les travaux d'assainissement ont été réalisés en novembre 2020.

PC délivré le 6 octobre 2020

Démolition de l'ancienne "Auberge du Lac".

L'ANCIEN BÂTIMENT DE LA POSTE

Ce bâtiment, propriété de la commune depuis juillet 2018 suite à l'ouverture de l'Agence Postale Communale doit être cédé à la SCI Kangaroo au prix de 314 000 euros. Le projet porte sur la création d'une micro crèche, d'un local commercial, et de 2 logements.

PC délivré le 22 octobre 2020

LE SITE SODIPAL

Autrefois la chocolaterie SOBOCA, puis usine de reconditionnement de palettes SODIPAL, ce site représente un véritable enjeu, puisqu'il s'agit de transformer une ancienne friche industrielle en une zone résidentielle, à deux pas du centre historique de notre commune. À proximité immédiate de l'A38 ce projet va offrir à ses résidents un espace de vie privilégié au seing d'un écrin de verdure protégé.

L'aménageur promoteur NEXITY s'est porté acquéreur des 2,6 ha de l'emprise foncière sur lesquels seront créés deux îlots à bâtir d'environ 1,5 ha, qui recevront chacun un programme immobilier. À la suite, des rétrocessions à la commune auront lieu sur l'excédent : bois classé, bâti supportant la cheminée (inscrit au patrimoine remarquable de la commune) terrains à jardin en zone inondable. L'accès se fera pour l'ensemble du site depuis l'avenue François Mitterrand par la création d'une voie nouvelle.

LA RÉSIDENCE "AU FIL DE L'O"

Idéalement situé à proximité du complexe sportif et de l'école élémentaire, ce collectif proposera 33 appartements de 2 à 5 pièces, en accession à la propriété. Ce programme répond à une demande soutenue de familles souhaitant s'installer à Plombières-les-Dijon.

PC délivré le 13 novembre 2020

LA RÉSIDENCE SENIORS "LES VANTELLES"

Cette résidence pour seniors autonomes de 127 logements, proposera de multiples services, avec piscine, restaurant ouvert aux visiteurs, ménage, pressing, navettes etc. Sur un site entièrement sécurisé, en accession ou en location, ce projet d'envergure métropolitaine sera un atout pour notre commune et créateur d'emplois.

PC délivré le 9 octobre 2020

LE PROJET INTERMARCHÉ

Le Groupe Immo Mousquetaire Centre Est a validé en octobre 2019 le projet d'implantation d'un Intermarché Contact à Plombières-les-Dijon, s'en est suivi la signature d'une promesse de vente le 20 décembre 2019 portant sur les parcelles communale de l'entre-deux rives d'une emprise totale de 5 683 m².
Actuellement le Groupe élabore son permis de construire en étroite collaboration avec la commune, qui devrait être déposé au premier trimestre 2021 et transmis à la suite aux services instructeurs de Dijon Métropole.

L'AMÉNAGEMENT DE LA PLACE DU PASQUIER

En partenariat avec le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement (CAUE) la municipalité a confié en mai 2019, à l'agence dijonnaise JDM Paysagistes les études d'aménagement de la place du pasquier. Ce projet, initié en 2018, retardé en 2020 par les conditions sanitaires et une année électorale, est aujourd'hui réactivé.
Un projet ambitieux, en lien avec le port du canal et le centre bourg sera mené dans le cadre d'une concertation partagée avec les différentes instances représentant l'ensemble des Plombièrois. Cette place aura vocation à devenir une véritable centralité pour la commune, accueillir diverses manifestations et activités, maintenir des places de stationnement, le tout en préservant un environnement naturel de qualité.

RAPPEL DES RÈGLES D'URBANISME

Construction neuve

PERMIS DE CONSTRUIRE

Construction d'une annexe dissociée (garage, abris de jardin, carport...)

• Inférieure ou égale à 5 m²
AUCUNE FORMALITÉ

• Entre 5 m² et 20 m²
DÉCLARATION PRÉALABLE

• Supérieur à 20 m²
PERMIS DE CONSTRUIRE

Une extension ou une transformation d'une habitation existante (surélévation, garage, pièce supplémentaire, véranda, aménagement de combles...)

• Inférieur ou égale à 40 m²
DÉCLARATION PRÉALABLE

• Supérieur à 40 m²
PERMIS DE CONSTRUIRE

Conditions à respecter : *quand vous déposez un permis de construire pour agrandir une construction existante, vous êtes obligé de recourir à un architecte si la surface de plancher ou l'emprise au sol après travaux dépassent 150 m².*

Une clôture sur rue dans le secteur ABF*

DÉCLARATION PRÉALABLE

Une clôture sur rue hors secteur ABF*

AUCUNE FORMALITÉ

Conditions à respecter : *les clôtures sur la rue devront etre cohérentes avec les clôtures voisines et le style du bati. Une cloture ajourée ne dépassera pas les 1,60 m et l'éventuel mur-bahut ne doit pas dépasser 80 cm de haut. Un mur constitué de panneaux pleins ne doit pas dépasser 1,20 m. Les piliers et portails sont limités à 2 m.*

Piscine

Inférieure ou égale à 10 m²
AUCUNE FORMALITÉ

De 10 m² à 100 m²
DÉCLARATION PRÉALABLE

Supérieure à 100 m²
PERMIS DE CONSTRUIRE

Travaux modifiants l'aspect extérieur d'une construction même lors d'une réfection à l'identique

Réfection de toiture, remplacement de fenêtre, lucarne, panneaux solaires, ravalement de façade...
DÉCLARATION PRÉALABLE

Changement de destination (ex: transformation d'un commerce en logement)

• Sans modification des structures porteuses ou de l'aspect extérieur
DÉCLARATION PRÉALABLE

• Autres cas
PERMIS DE CONSTRUIRE

Division foncière hors secteur ABF*

DÉCLARATION PRÉALABLE

Les coupes et abattages d'arbres en zone N et au sein des Espaces Boisés Classés

DÉCLARATION PRÉALABLE

* ABF : Arcitecte des Bâtiments de France

PLUi-HD

Plan Local d'Urbanisme intercommunal Habitat et Déplacements

Vous souhaitez réaliser des travaux d'extension dans votre logement ou construire une maison ? Vous pouvez désormais consulter la cartographie en ligne pour savoir si votre projet respecte le Plan local d'urbanisme intercommunal habitat et déplacements. Ce document d'urbanisme reste parfois complexe et technique. La collectivité a donc développé un site cartographique consultable en ligne pour aider les habitants, usagers et acteurs du territoire à mieux s'approprier le sujet.
Le PLUi-HD conditionne la délivrance des autorisations d'urbanisme et fixe les règles dans les domaines de l'habitat et des transports.

Ce site internet regroupe l'ensemble des informations techniques et pédagogiques. Avec une ergonomie simplifiée, l'outil cartographique a été conçu de manière à faciliter la vie de ses utilisateurs. Il permet de visualiser graphiquement le zonage et les prescriptions qui s'y appliquent, en offrant toutes les possibilités connues en matière de cartographie sur internet (zoom, dézoom, choix du fond de plan, fond cadastral, photo aérienne ou fond blanc, impression d'extraits à l'échelle...). Il propose surtout d'accéder aux renseignements d'urbanisme applicables à chacune des parcelles du territoire métropolitain comme les hauteurs autorisées, distances à respecter par rapport à la rue et aux voisins, etc. Il permet aussi d'éditer une note récapitulative, à ne pas considérer toutefois comme une autorisation ou un certificat d'urbanisme.

En quelques clics, il est possible de connaître l'ensemble des prescriptions et servitudes qui s'applique à chaque terrain : **api-carto.dijon.fr/plui**

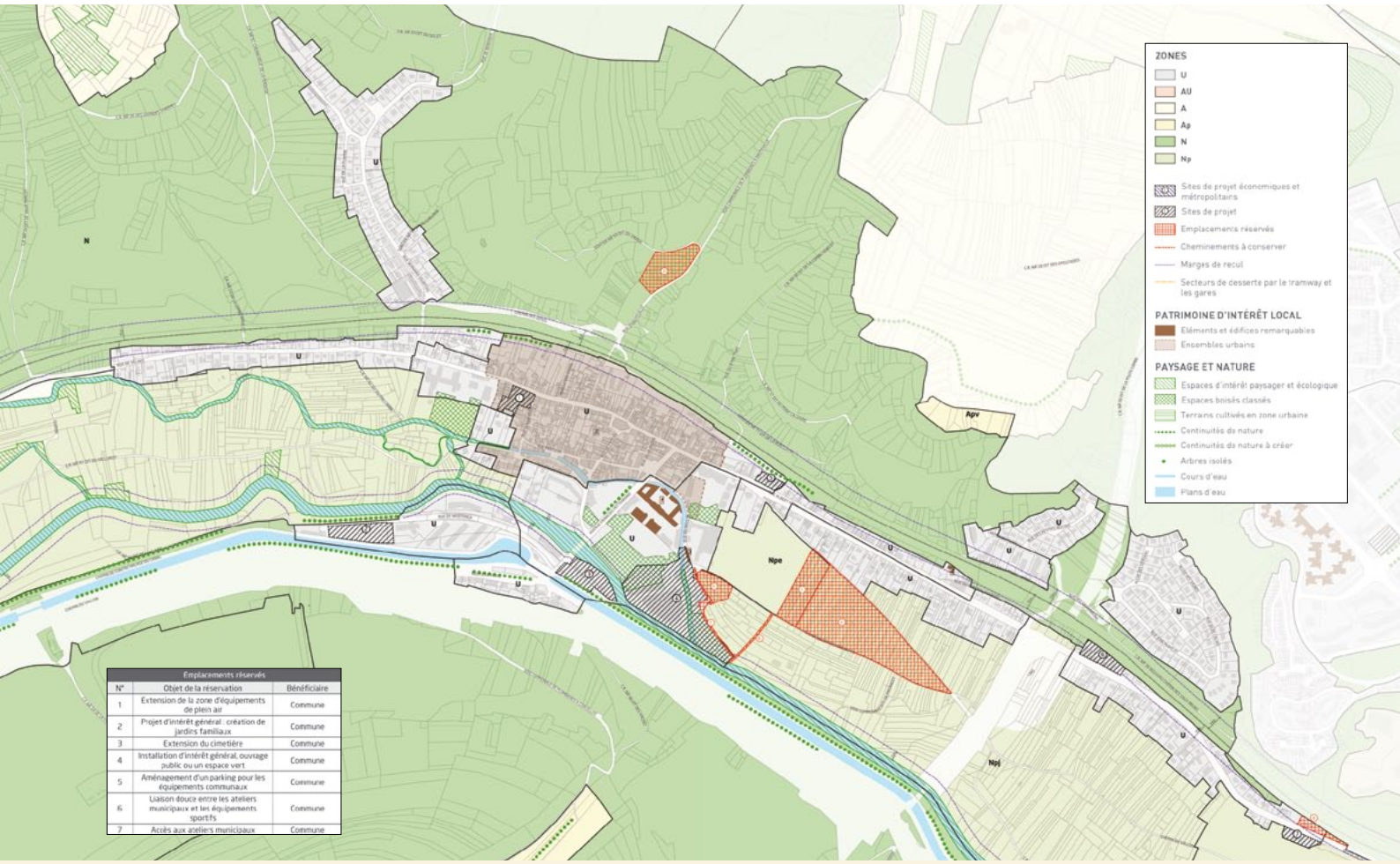

Emplacements réservés

N°	Objet de la réservation	Bénéficiaire
1	Extension de la zone d'équipements de plein air	Commune
2	Projet d'intérêt général : création de jardins familiaux	Commune
3	Extension du cimetière	Commune
4	Installation d'intérêt général, ouvrage public ou un espace vert	Commune
5	Aménagement d'un parking pour les équipements communaux	Commune
6	Liaison douce entre les ateliers municipaux et les équipements sportifs	Commune
7	Accès aux ateliers municipaux	Commune

ZONAGE DE LA COMMUNE

ZONE N
ZONE NATURELLE

La zone naturelle (N) regroupe les secteurs à protéger en raison soit de la qualité des sites, des milieux naturels, des paysages et de leur intérêt, notamment du point de vue esthétique, historique ou écologique. L'ensemble des zones naturelles est à considérer comme participant à la qualité de vie et au développement de la trame verte et bleue sur le territoire en poursuivant des objectifs :

• de préservation des réservoirs de biodiversité,

• de maintien ou de restauration des continuités écologiques,

• d'accès à la nature de la population et de découverte des sites et paysages.

ZONE AU
ZONE À URBANISER

Les zones à urbaniser (AU) sont destinées à accueillir les extensions urbaines projetées sur le territoire de Dijon Métropole à court et moyen termes.

ZONE U
ZONE URBAINE

L'article 1, "Fonctions urbaines", vise à réglementer les occupations du sol et les destinations des constructions au travers de la délimitation de secteurs spécifiques au plan des fonctions urbaines.

• **Les secteurs de mixité** correspondent aux tissus urbains à dominante résidentielle sur lesquels une mixité des fonctions est possible dans l'optique de rapprocher emplois, habitat et services de proximité.

POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS
www.metropole-dijon.fr - onglet "services et missions" - onglet "urbanisme" - onglet "droit des sols"

• **Les secteurs de centralité** sur lesquels une mixité des fonctions, un développement des services de proximité et une animation commerciale sont recherchés.

• **Les secteurs de mutation** correspondent aux tissus d'entrées de villes orientés principalement vers l'activité et pour lesquels une évolution vers un tissu mixte, comprenant de l'habitat, est souhaité.

• **Les secteurs d'activités** correspondent aux zones d'activités et de grands équipements.

ZONE A
ZONE AGRICOLE

Les zones agricoles (A) regroupent les espaces à protéger en raison du potentiel agronomique, biologique ou économique des terres agricoles.

VIE ASSOCIATIVE
ET SPORTIVE

Marcel
LAMPIN

Une vie associative riche et dynamique

Ce sont aujourd'hui 31 associations plombiéroises qui proposent diverses activités, sportives, culturelles, sociales ou de solidarités, permettant aux concitoyens de tous âges de se retrouver pour pratiquer une même discipline et partager une passion commune.

Nos associations jouent un rôle primordial en tant qu'acteurs incontournables de la vie locale. Grâce à l'action quotidienne et au dynamisme des Président(e)s épaulé(e)s par de nombreux bénévoles, elles contribuent au maintien du lien social, ainsi qu'à l'animation du territoire et au développement de son attractivité. Elles participent, par ailleurs, à la préservation de son environnement et à la protection du patrimoine local culturel et historique.

La Municipalité reste le premier et principal partenaire des associations locales. Elle apporte son concours aux associations sous forme :

- de subventions en nature (mise à disposition régulière de locaux, d'espaces ou d'équipements nécessaires au bon fonctionnement de l'association et à l'accueil de ses adhérents),
- de mises à disposition de salles de réception pour des occupations occasionnelles,
- d'une subvention financière annuelle pour leur fonctionnement général et la mise en œuvre de projets spécifiques durant l'année.

Au-delà des aspects financiers et matériels, la municipalité promeut la vie associative en favorisant la visibilité des associations dans la revue municipale annuelle, sur le site Internet, via Totoum...

Foyer rural & Cheveux blancs

Épicerie temporaire de proximité

Ils sont 10 bénévoles à se relayer chaque jour pour vous accueillir à l'épicerie temporaire de proximité.

Dix personnes qui donnent de leur temps avec le sourire, un mot aimable et qui bravent la Covid, ne l'oublions pas... Chaque jour, même le dimanche, les Plombièrois ont la possibilité de se réapprovisionner de 10h à 12h et, le mercredi, de 16h à 17h30. Bien sûr, l'éventail des marchandises n'a rien à voir avec celui d'une supérette mais il y a souvent moyen de prévoir une commande personnalisée !

L'arrivée de la covid a fait hélas évoluer le contact bénévole-client vers un échange "aseptisé" et distant mais tout de même, c'est l'occasion d'échanger quelques mots... et c'est important ! Le réapprovisionnement s'effectue une fois par semaine et les prix de vente sont quasiment identiques à ceux des prix d'achat pour la grande satisfaction des clients.

C'est une situation temporaire, et nous avons tous hâte de voir sortir de terre le Graal, c'est-à- dire "notre Intermarché".

LES CHEVEUX BLANCS

Gardons le moral !

Oui, nous avons dû annuler plusieurs manifestations, oui nous avons subi le confinement, oui nous portons un masque qui fait de la buée sur nos lunettes et non, non la Covid ce n'est pas terminé !

Mais, positivons, nous avons des voisins sympas, des amis, de la famille, le téléphone, la musique, la lecture, la télévision, des personnes dévouées dans les différentes structures du village et… les Cheveux blancs ! Jusqu'au 12 mars nous avons tenu le cap avec nos loisirs hebdomadaires, chants, gym et jeux de société.

Et puis, nous avons proposé un loto, le concours de belote, le repas d'hiver. Ensuite est venu le temps où aucune voiture ne circulait dans la rue, aucun piéton, ou presque. Seul un rendez-vous, à 20 h chaque soir dans un charivari sonore, mettait un peu de vie sur la voie publique.

Alors sans nos activités habituelles certains ont trouvé de quoi combler tout ce temps. Les dames ayant une machine à coudre se sont mises à la confection de masques très simples avec tissus uni, ou alors avec un brin de fantaisie : motifs chats, jungle, etc. D'autres ont tenu le gouvernail de l'Épicerie temporaire dans la cour de la mairie. Et pendant cette période, les clients affluaient ! Il fallait tenir les permanences bien sûr mais également aller chercher la marchandise et ensuite faire l'étiquetage. Des livraisons à domicile ont été également effectuées. Chapeau, Messieurs et Mesdames, et merci !

D'autres ont, sans aucun doute, après avoir nettoyé et rangé toutes les armoires de la maison, retrouvé avec plaisir des loisirs un peu délaissés. À ce sujet, cette période étant très particulière, nous n'avons bien-sûr pas pu organiser notre journée Expo-vente, mais le conseil d'administration va sans doute trouver une occasion pour vous montrer les jolis chefs-d'œuvre conçus tout au long de cette année.

Et maintenant, comment répondre à cette question souvent posée : « *Quand allons-nous retrouver nos loisirs habituels ?* ». Nous ne le savons pas, mais vous serez informés des projets dès que ce sera possible.

Pour terminer ce propos, j'ajouterais : gardons le contact et restons optimistes, nous nous dirigeons vers le meilleur !

Votre présidente, **Muriel Martyn**

LE CLUB DES CHEVEUX BLANCS & DES RETRAITÉS DE PLOMBIÈRES-LÈS-DIJON

Association régie par la loi du 1er juillet 1901, elle a été créée en 1985 et elle compte actuellement une petite centaine d'adhérents. Notre but est de renforcer la solidarité entre les personnes ayant l'âge de la retraite, d'assurer des contacts humains et d'organiser à leur profit des activités et des loisirs compatibles avec leurs possibilités physiques et morales.

Les retraités ou pré-retraités qui le souhaitent peuvent faire partie des Cheveux blancs en ayant acquitté une cotisation. Chaque année nous proposons différentes activités comme le chant, la gym, les jeux de société, des après-midi loto, des projections de film, une expo-vente, un repas d'hiver, des spectacles, un repas champêtre, des sorties…

La cotisation annuelle s'élève à 10 €, mais le chant, la gym, les jeux de sociétés et l'entrée pour l'expo-vente sont gratuits .

Alors, se retrouver, échanger, rire, se confier, écouter, s'évader de son quotidien, s' amuser, entretenir son corps et chanter c'est vivre !

Contact :
Muriel Martyn - Tél. 06 79 81 76 32

COMITÉ DE JUMELAGE
HAIGER-SECHSHELDEN – PLOMBIÈRES-LÈS-DIJON

55 ans d'amitié

Nous voulions fêter cette année le 55e anniversaire du jumelage entre Plombières-lès-Dijon et Sechshelden. Depuis 55 ans, des échanges réguliers ont permis de tisser des liens d'amitié très forts entre les habitants des deux communes.

Le Comité de jumelage soutient et encourage les rencontres entre les habitants à tous les niveaux (individuels ou associatifs) et de tous âges (enfants ou adultes).

SECHSHELDEN

Sechshelden est une commune de la région allemande de la Hesse, située à 100 km environ au nord de Francfort et 100 km à l'est de Cologne. Sechshelden compte environ 1 700 habitants. Elle est rattachée depuis 1977 à la ville de Haiger.

PLUSIEURS SORTES D'ÉCHANGES

Les échanges d'enfants ont lieu tous les ans au mois d'août. Ils concernent des enfants de 10 à 18 ans. Les années paires, les enfants de Plombières sont accueillis par des familles de Sechshelden, les années impaires, les enfants allemands sont accueillis par les familles plombiéroises. L'échange dure une semaine, des animations en commun sont organisées en journée par des bénévoles. Du fait de la Covid-19, nous ne savons pas à l'heure actuelle si un échange aura lieu en 2021.

Tous les 5 ans une délégation d'habitants de Sechshelden est reçue par les familles plombiéroises et l'année suivante, une délégation de Plombiérois se rend à Sechshelden. Du fait de la Covid-19, les échanges reprendront en 2022.

Des échanges entre associations peuvent aussi avoir lieu. Le comité de jumelage y apporte son soutien en facilitant la communication entre les intervenants grâce à son réseau de partenaires bilingues.

Célébration du 50e anniversaire à Sechshelden.

De façon générale, la barrière de la langue se franchit facilement quand chacun y met un peu de bonne volonté. L'anglais, les moyens modernes de traduction, mais aussi les gestes facilitent le dialogue pour la majorité des Plombiérois qui ne maîtrisent pas la langue de Goethe. Les enfants y arrivent d'ailleurs très facilement.

UNE RELATION VIVANTE

Grâce aux échanges nombreux qui ont eu lieu depuis 55 ans, une amitié solide s'est créée entre les habitants des deux communes, qui ne se limite pas qu'aux événements organisés par le comité de jumelage. Au niveau individuel, des liens très forts se sont créés et de nombreux Plombiérois se rendent chaque année à Sechshelden par leurs propres moyens ou reçoivent leurs amis allemands.

Pour tout renseignement,
vous pouvez appeler :
Olivier BONNET au 06 62 37 44 49 ou
Martine AGOSTINI au 03 80 41 47 83

FNACA

COMITÉ DE PLOMBIÈRES/FONTAINE D'OUCHE

Présents partout où il y a un lieu de souvenir, nous cherchons à transmettre aux générations suivantes la réalité de la guerre d'Afrique du Nord par :
- une exposition mobile,
- des conférenees dans les collèges et lycées,
- une participation à toutes les commémorations.

Cotisation annuelle : 25 euros
comprenant l'adhésion, le calendrier et le journal (10 parutions par an)
Siège Social : Mairie
de Pombières-les-Dijon
Contact : Paul HUMBERT
2b, allée Jean-Dubois
21240 Talant
Tél. : 06 44 92 26 77
Email : c-p.humbert@orange.fr

Plombières Solidarité

Notre Association a été créée en 1993 dans le but d'engager des relations d'amitié et coopérer au développement avec les peuples d'Afrique, en particulier le Burkina Faso.

Notre première action à Boulsa (Nord Burkina) a permis la création d'un atelier de ferronnerie pour des handicapés. En 1997, à la demande d'un Burkinabé originaire de Weotenga, nous avons financé la construction d'une école primaire avec les logements des enseignants. Les Jeunes Pompiers de Sechshelden ont largement participé à cette réalisation.

NOUS AVONS CONTINUÉ ENSUITE À ÉQUIPER LE VILLAGE

- forage d'un puits avec dans un premier temps une pompe manuelle Construction d'un château d'eau avec une pompe alimentée par panneaux solaires,
- remise en état du dispensaire et construction d'une annexe maternité avec équipement de panneaux solaires Financement d'une passerelle sur un oued réalisée avec le concours de la population. Cet ouvrage permet aux enfants de se rendre à l'école en toute sécurité (en remplacement des troncs d'eucalyptus),
- construction de la "Maison des femmes" (lieu d'échanges et de formations),
- un local destiné à la préparation des repas pour les écoliers,
- une bibliothèque équipée de panneaux solaires et achat de livres,
- fourniture d'équipements et formation à l'apiculture pour l'installation d'une miellerie,
- création d'une banque de céréales constituant l'avance d'une année sur les récoltes,
- reboisement autour des écoles et du terrain de foot sous la direction du service des Eaux et Forêts,
- renouvellement des manuels scolaires et d'ouvrages pour la bibliothèque.

NOTRE NOUVELLE ACTION

à la demande des villageois lors de notre dernière visite : la construction d'un local d'accueil pour les enfants de 3 à 6 ans, "le Bisongo" (école maternelle). Des femmes du village assuraient déjà bénévolement cette activité, 45 filles et 40 garçons y étaient accueillis dans des conditions plus que précaires. La première pierre a été posée le 9 novembre 2020 et comme d'habitude les villageois s' impliquent physiquement dans la réalisation.

Ces financements sont assurés par les cotisations des adhérents et les différentes manifestations (repas de printemps, barbecue, vente d'artisanat africain au marché de Noël de la Muco-viscidose) subventions municipale et départementale.

Tout nouvel adhérent sera le bienvenu. Pour cela, contactez le Président, Bernard AUBRY :
Tél. 06 87 80 57 20
Email bernard.aubry10@free.fr.

Le "bisongo" en 1998.

AMAP

PLOMBIÈRES ENVIRONNEMENT

Association pour le maintien d'une agriculture paysanne, permettant des commandes **directement auprès de producteurs bio locaux**, depuis 2005.

Présent sur le Pasquier, rue du Château d'Eau, en face du centre Germaine-Tillon, chaque vendredi de 17h15 à 19h.

Petit panier de légumes : 12 €
Grand panier : 18 €
Autres contrats disponibles.

Renseignements : contactez amap.plombieres-ca@potager.org

Bibliothèque municipale

Pendant la crise sanitaire, la bibliothèque reste ouverte sous forme de Drive.
Réservez en 3 clics sur www.bibliotheque-plombiereslesdijon.fr et retirez vos livres le lundi et le mercredi de 16h à 17h, le samedi de 10h à 11h30.
Pour toute information ou pour vous inscrire, contactez la Mairie.

Biblio'Drive

Amoureux de la littérature, amateurs de musique, cinéphiles, fans de bandes dessinées... L'équipe de la Bibliothèque municipale **cherche des bénévoles pour agrandir l'équipe.** Faites-vous connaître à la mairie.

La Cantilène

Une saison sous le signe du changement

La Cantilène est née à Plombières-lès-Dijon en 1986. Constituée d'une vingtaine de choristes, elle participe à l'activité culturelle de son village à travers deux concerts annuels : un concert de Noël, en l'église Saint-Baudèle et un concert de fin de saison, en juin, dans la salle des fêtes Eugène-Vadot.

Elle invite régulièrement des chœurs amis à se joindre à elle pour partager la passion du chant choral et n'hésite pas à répondre aux invitations pour se produire dans d'autres lieux.
Pour varier les styles et les plaisirs, elle chante volontiers accompagnée par un ensemble instrumental. Dirigée depuis le mois d'octobre 2019 par Svitlana Vlasiuk, son répertoire éclectique va du chant sacré à la chanson française.

ACTIVITÉS 2020

• Participation à la cérémonie de la "Saint-Vincent Tournante" le dimanche 19 janvier 2020 à l'Eglise de Chenôve.
• Notre repas du samedi 25 janvier à la salle des banquets.
À partir du 15 mars 2020, toutes les activités et concerts programmés ont été annulés...

En outre, la saison 2020-2021, reprise début septembre, a été fortement écourtée. Après seulement sept semaines de répétitions, un nouveau confinement a été décrété le 30 octobre. Notre traditionnel concert de Noël a donc été supprimé également.
Nous espérons connaître des jours meilleurs en 2021, pour nous permettre de reprendre nos répétitions afin de pouvoir à nouveau, vous offrir de beaux concerts !
Nous serons toujours ravis de vous accueillir afin d'étoffer notre chœur. N'hésitez pas à venir nous rejoindre. Vous serez les bienvenus pour partager de merveilleux moments avec Svitlana et ses choristes.

Martine, secrétaire La Cantilène

La Cantilène répète au Centre social Germaine-Tillion, chaque jeudi de 20 h à 22 h. Nous acceptons volontiers les nouveaux choristes qui souhaiteraient nous rejoindre.

Contact : Claudine TONDOLO
Tél. 06 60 66 34 25
robert.tondolo@gmail.com

UNE NOUVELLE CHEFFE DE CHŒUR

Soprano, passionnée par la musique depuis l'âge de 8 ans, **Svitlana VLASIUK** a commencé à faire du piano à l'école de musique dans sa ville natale (Bobrovitsa) en Ukraine. Rapidement, elle s'est intéressée au chant choral et au chant lyrique (solo). À l'âge de 16 ans elle décide de faire de la musique son métier et en 2012, elle entre au conservatoire de musique à Tchernigiv, dans la section "direction de chœur". Pendant cette période, elle participe aux concours de chant à Kiev (capitale de l'Ukraine), à Tchernigiv, à Prague (République Tchèque) où elle a été lauréate.

En 2015, elle a l'opportunité de se faire auditionner par l'association française "Liouba Lorr'Ukraine". Cette association l'invite à venir chanter des concerts de Noël dans les Vosges. Lors de ces concerts elle rencontre, Robert Boschiero, professeur de chant au Conservatoire d'Epinal, qui lui propose alors d'étudier dans sa classe. En 2016, après avoir obtenu son diplôme de jeune spécialiste en direction de chœur (en Ukraine), elle intègre le conservatoire Gauthier d'Épinal au niveau CEM, classe chant, puis niveau DEM en 2017 pour 2 ans et obtient également son CEM en piano.

Pendant ces 3 années, elle apprend le français et obtient en 2019 le DELF (Diplôme élémentaire de la langue française) niveau B2. Parallèlement à ses études musicales, Svitlana VLASIUK donne des cours particuliers de chant et de piano et prend la direction, comme cheffe de chœur de la Chorale "Saint-Laur'enchante". De novembre 2018 à juin 2019, elle a dirigé le Chœur Marc-Boegner d'Épinal.

Actuellement étudiante en 2e année à l'ESM (École Supérieure de Musique) à Dijon, dans la classe de chant lyrique d'Agnès Mellon et Mary Saint-Palais, elle est la cheffe de chœur de la chorale La Cantilène à Plombières-lès-Dijon, depuis octobre 2019.

Ensemble vocal Fédachor

L'ensemble est né en 2009 à l'initiative de Joëlle Sarrazin, sa cheffe. Grâce à l'accueil chaleureux de la mairie de Plombières-lès-Dijon, l'association y a élu domicile en 2017 où elle répète, à l'espace Germaine-Tillion, un dimanche par mois, de 9h à 18h30.

Ci-dessous,
de haut en bas :

- Fédachor en concert à Plombières-lès Dijon,
- le plaisir de chanter,
- les chanteurs de Plombières-lès-Dijon réunis dans la joie. Le public est venu nombreux !

Le groupe est un chœur mixte (soprani, alti, ténors et basses) constitué de 12 chanteurs.
Il regroupe des choristes amateurs éclairés dans l'objectif d'approfondir leur pratique vocale en abordant un répertoire exigeant souvent à 8 voix, essentiellement "classique" et traditionnel, profane et sacré, qui s'étend de la renaissance à nos jours.
Le groupe se produit au rythme d'environ 6 concerts par saison, seul ou avec accompagnement instrumental et/ou soliste, en France et à l'étranger.
L'ensemble a chanté avec plaisir à l'église de Plombières, seul ou avec la Cantilène qui a partagé la même cheffe pendant 10 ans.
La pratique régulière des stages de formation permet à chaque choriste d'évoluer dans sa technique au service de l'ensemble. Chacun trouve sa place et participe à la couleur du chœur. Le plaisir de chanter ensemble nous réunit.
Le montant de la cotisation s'élève cette année à 70 euros auquel s'ajoute la participation au montant des stages organisés qui sont pour partie subventionnés par le conseil départemental.
Concernant le contact, l'ensemble vocal ne détient ni site internet ni logo, mais il y travaille. Il possède cependant une page FaceBook dans laquelle figurent toutes les activités, malheureusement à l'arrêt en ce moment à cause de la pandémie !

Contact : Joëlle Sarrazin
Tél. 06 82 69 28 87
joellesarrazin.379@gmail.com
fedachor@gmail.com

Olympe

Depuis 37 ans, l'association Olympe propose ses activités artistiques chorégraphiques et de détente pour tout public :

- éveil à la danse,
- initiation danse classique,
- deux niveaux de danse Modern'Jazz (enfants et ados),
- trois niveaux de danse Hip-Hop (enfants, ados et adultes),
- trois niveaux de "pilates",
- gymnastique détente,
- renforcement musculaire,
- yoga.

Pour prodiguer l'enseignement correspondant aux enfants (filles et garçons) à partir de 4 ans et aux adultes sans limite d'âge, ce sont huit animateurs salariés ou prestataires qui se relaient dans les différentes disciplines, en parfaite corrélation avec l'équipe dirigeante.

ACTIVITÉS, ANIMATIONS OU REPRÉSENTATIONS DE LA SAISON 2019-2020

RENTRÉE EN FÊTE, SAMEDI 22 SEPTEMBRE 2019 DANS LE PARC DU CHÂTEAU TROUBAT

Organisée par le Centre social et culturel Germaine-Tillion, la 1ère semaine de notre reprise d'activité, aucun groupe n'est en mesure de présenter des chorégraphies. Cependant, un stand est présent sur le site, avec textes, photos et documents d'inscription à disposition du public.

DEUX MINI SPECTACLES DE NOËL

Préparés par les animatrices ont été proposés aux familles, lors du dernier cours avant les vacances de Noël, ils sont suivis d'un mini buffet participatif ou d'un goûter, alimentés par les adhérents, les animatrices et les membres du Conseil d'Administration :

- Delphine, pour le cours "Éveil" et les deux cours de "Modern'Jazz",
- Noémie, pour "Initiation à la danse classique".

STAGE YOGA

le 1er février 2020, sur le thème "La bonne posture".

PUIS LE CORONAVIRUS COVID-19 S'EST INVITÉ DANS NOTRE PAYS

De ce fait, à partir du 15 mars 2020, tous les cours, stages et manifestations programmés ci-après ont été supprimés :

- 17e édition du Concours régional de Danse le dimanche 15 mars 2020 au Palais des Congrès à Dijon, organisé par la Confédération Nationale de la Danse, Fédération Régionale de Danse Bourgogne,

Tennis Club Plombières (TCP)

Le tennis, un sport pour tous, du loisir à la compétition. Le club dispose de 2 courts extérieurs et un accès au gymnase nous permettant de jouer toute l'année.

Les cours sont assurés par un BE ainsi que 2 AMT.

Les cours ont lieu : lundi de 17 à 22h, mercredi de 17 à 22h, vendredi de 16 à 20h et samedi de 7h30 à 14h30.

Tarifs Jeunes : licence + adhésion + 1 h de cours : 145 € (135 € pour les plombiérois)

Tarifs Adultes : licence + adhésion : 120 € (110 € pour les plombiérois)

Contact : Marianne Lampin (présidente)

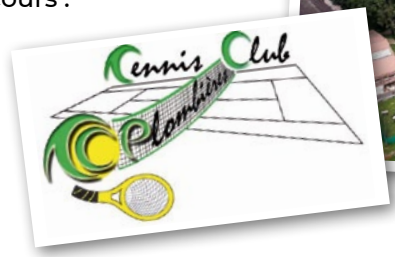

• Parcours du Cœur au Lac Kir au mois de mai 2020,
• Gala annuel de fin de saison samedi 6 juin 2020,
• Opération "Odysséa, ensemble contre le cancer du sein" dimanche 7 juin 2020,
• séances portes ouvertes la deuxième quinzaine de juin 2020,
• les petites représentations de fin de saison des cours de "Classique" de Noémie, "Éveil" et "Modern'Jazz" enfants et ados de Delphine, cours de "Hip-Hop" enfants, ados et grands ados de Sylvain,
- la participation à la kermesse du 14 juillet 2020.

NOS PROJETS POUR LA SAISON 2020-2021

NOUVEAUTÉ

Ouverture d'un cours d'initiation au Taï Chi Chuan.

STAGES

Différents stages seront programmés pendant la saison : Danse Country, Danse Bollywood, Yoga, séances de sophrologie, et de danse sophro, de QI Gong, etc.

GALA

Gala de danse de fin de saison salle des fêtes Eugène-Vadot.

La reprise de notre activité et les projets envisagés sont soumis à l'évolution de la situation sanitaire dans les mois à venir et les informations officielles. Olympe est à même d'accueillir de nouveaux adhérents dans toutes les activités, même en cours d'année, en fonction des places disponibles. N'hésitez pas à vous renseigner.

Les cours sont dispensés dans la salle de danse au 1er étage du gymnase municipal, sauf le Yoga, au Centre Social et Culturel Germaine-Tillion.

Renseignements et inscriptions :
Mme Martine AGOSTINI
Tél. 03 80 41 47 83
E-mail : martine.agostini@laposte.net

TREMPLIN

Six ou sept professeurs de danse ont débuté au sein de l'association avant de créer leur propre école ou studio (renommés) à Dijon ou ailleurs après avoir enseigné plusieurs années à nos côtés.

Deux de nos élèves sont parties poursuivre l'apprentissage de la danse à l'Opéra de Paris et sont intégrées dans de grandes troupes de renommée internationale.

QUELQUES CHIFFRES

36 saisons

15 activités en moyenne par saison

4 270 élèves adhérents

130 animateurs ou animatrices

70 groupes invités pour les 35 galas de fin de saison

Espoir Gymnique de Plombières-lès-Dijon

Association faisant partie de la plus ancienne fédération de France, la FSCF (Fédération Sportive et Culturelle de France), L'Espoir Gymnique propose des cours de gymnastique féminine, de gym douce et d'éveil de l'énfant au gymnase de Plombières.

Hors contraintes sanitaires liées à la Covid-19, les entraînements sont les mercredis de 15h30 à 17h pour les poussines (6 à 10 ans), les mardis et jeudis de 18h30 à 20h pour les jeunesses (10 à 14 ans) et les lundis et vendredis de 18h30 à 20h30 pour les ainées (14 ans et plus). Les cours de gym douce sont normalement assurés les mardis de 10h à 11h et reprendront à la rentrée de septembre 2021 si la situation le permet. L'éveil de l'enfant (3 à 6 ans) reprendra également à ce moment là sous condition d'avoir les bénévoles nécessaires à l'encadrement. Nos tarifs très abordables, de 35 à 90 euros, nous permettent l'accueil du plus grand nombre, valeur très importante au sein de notre club et de notre fédération. Nos bénévoles sont passionnés, ce qui nous permet d'accompagner des enfants puis des jeunes filles pour qu'elles s'épanouissent à travers leur activité.

Pour continuer ces échanges et cet apprentissage de la vie, nous recherchons des bénévoles qui pourraient accorder quelques heures de leur temps à ces jeunes filles (encadrement, jugement des compétitions, pas de connaissances nécessaires, formations prévues si besoin).

Pour plus d'informations :
Anaïs LEGLISE, présidente
Email : anais.leglise.egp@gmail.com
Tél. 06 12 46 87 79
Facebook "Espoir Gymnique Plombières"

La gaule de la vallée de l'Ouche

Association agréée de Pêche et de Protection des Milieux Aquatique (APPMA), la GVO fait partie de la Fédération de pêche de la Côte-d'Or et fut créée le 4 août 1910.

Son territoire s'étend sur la commune du barrage dénommé le grand glacis aux écoles primaires pour la partie bief du moulin qui traverse notre beau village et du grand glacis à la sortie du vallon pour la partie rivière qui longe le canal de Bourgogne.
La pêche se pratique ½ heure avant le lever et jusqu'à ½ heure après le coucher du soleil, du 1er janvier au 31 décembre, suivant les dates d'ouverture des poissons et des catégories de plan d'eau.

L'APPMA est active toute l'année et a commencé la saison 2020 comme elle finit 2019, en débroussaillant ! Une équipe de 4 à 10 volontaires se sont retrouvés le samedi matin d'octobre 2019 à début mars 2020 pour débroussailler les bords de l'Ouche et du bief du moulin.
Janvier 2020 : repas de l'APPMA, puis le 1er Troc-pêche, qui fut un succès pour une première.
Mars 2020 : tous les lâchers de truites n'ont pu avoir lieu par suite de la Covid-19 et seuls ceux d'avant ouverture ont été faits.
11 mai : ouf, le déconfinement est là ! Les alevinages ont repris et des animations pour les enfants ont été mis en place le 5 mai, les 6 et 13 juin et un dernier le 14 juillet
Le 19 juillet, vide grenier annuel de la GVO. L'organisation ne fut pas simple avec l'obligation des gestes barrières mais une belle journée avec la place du Pasquier rempli est venue égayer le village.

À vos agendas

13 mars 2021 : ouverture de la truite en 1ére catégorie.

24 avril 2021 : ouverture du brochet en 2e catégorie.

ACTION DE DÉPOLLUTION DES BORDS DE L'OUCHE ET DU CANAL

Le 3 octobre, l'association Team Rivière Clean et la GVO ont uni leurs forces pour nettoyer les bords de l'Ouche et du canal de Bourgogne. Plusieurs sacs-poubelles ont été remplis de canettes aluminium, bouteilles de verre, plastiques et gaines électriques. Au vu de l'ampleur de la tâche, l'action a été reconduite le samedi 10 octobre.
Remerciements à Rachel Delafosse, notre ancienne dépositaire, et à Aline Roserot, nouvelle responsable du tabac-presse "Le Disque Bleu", qui a bien voulu prendre le relais.
Le président et l'ensemble du conseil d'administration de la GVO vous souhaitent une très bonne année 2021.

Contacts
Email : gauledelavallee@gmail.com
Président :
Charpy Mickaël, 07 82 88 02 96
Trésorier :
Goldi Mickaël, 06 09 13 68 60
Secrétaire :
Mayet Jean-Louis, 06 50 35 94 70

G.V.O
Association de pêche
créée en 1910

Amicale Pétanque de Plombières-lès-Dijon

Notre but : jouer à la pétanque dans un cadre idyllique, d'une part pour le côté compétitif, mais avant tout dans la bonne humeur et le plaisir de se retrouver.

Notre lieu d'activité se situe en grande majorité dans le jardin public, ou nous pouvons jouer a une trentaine de joueurs en se relayant pour pouvoir bénéficier d'un confort minimum, et nous espérons pouvoir nous déplacer sur un terrains plus grand dans les années à venir pour l'évolution du clubs de ces adhérents et de pouvoir atteindre encore un niveau plus élevé. Nos jours d'entraînement pratique sont le mercredi, vendredi et samedi de 14 h à 22 h selon les conditions météo bien évidemment, et nous espérons mettre 1 ou 2 journées en plus dans la semaine pour pouvoir faire des ateliers d'entraînement encore plus poussé pour pouvoir atteindre un meilleur niveau.

Cette année, le club se constituait de 3 équipes et avec la bonne volonté de chaque joueur et de niveaux différents, nous avons réussi à placer une équipe championne départementale 3e divisions, que je tiens encore à féliciter, et une autre équipe a été finaliste de la Coupe de Côte-d'Or. C'est grâce à notre solidarité que nous avons réussi à parcourir ce chemin. Je ne remercie pas une équipe mais tous les membres du club car chacun a participé à ces victoires, que ce soit par le jeu, le soutien moral et autres. Aujourd'hui le prix de la licence sportive est de 38 € (plus le prix de la tenue pour les compétitions officielles) et nous avons aussi une carte adhérents à 15 €, celle-ci permet de venir jouer avec nous pendant nos entraînements et de participer à la vie du club. Venez partager notre sport que vous soyez enfants ou adultes, amateurs ou aguerris, il y aura toujours une place pour vous.

Cette année, nous avons changé de bureaux et donc pour plus de renseignement concernant ce sport vous pouvez contacter :
M. JEUNOT Cédric (Président)
Tél. 07 85 84 93 23
Email : jeunotcedric@yahoo.fr

Je tiens à remercier personnellement, Mr LOÏODICE Jean, ancien président ainsi que tous les membres de l'ancien bureau pour tout ce qu'il ont pu apporter au club.

Judo Jujitsu Taïso

Depuis septembre 2014, le "Judo Jujitsu Plombières Fabrice Canaux" vous propose des cours de judo, jujitsu & taïso.

Judo enfant
De l'éveil judo, à partir de 4 ans, à minime (11 - 13 ans).

Taïso *(gymnastique Japonaise)*
Ouvert à tous / tous âges

Judo – Jujitsu adulte
À partir de 16 ans

Nous vous proposons de découvrir nos activités lors de deux séances "découverte".
Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à visiter notre site internet : https://jjplombieres.clubeo.com

Professeur : Guillaume
Tél. 06 35 25 51 03
Email : jjplombieres@free.fr
Dojo : Complexe sportif
13, rue du Moulin
21370 Plombières-lès-Dijon

Plombières Aïki

Enseignement de l'Aïkido, art martial sans compétition, qui apprend à faire face à nos peurs et vise à répondre avec sérénité et modération à toutes formes d'agression.

Il développe des valeurs de respect, sérénité, humilité, contrôle de soi et met l'accent sur le respect du partenaire, il permet aux enfants d'extérioriser leur énergie tout en la canalisant. Lieu : Dojo du Complexe sportif de Plombières, 13 rue du Moulin. Jour et heures : tous les mardis hors vacances scolaires, enfants de 18h30 à 19h15 et adultes de 19h30 à 21h30.

Tarif annuel : enfant 55 € (exceptionnellement 40 € pour la saison 2020/21), adulte 75 €.
Contacts :
Jean-Luc MENIEL, Enseignant 5e dan : 06 86 25 28 99
Guillaume SORDET, Président : 06 43 93 96 78
Site web : www.aikido-sombernon.fr

USP Le club de basket-ball de Plombières

L'Union Sportive de Plombières met en avant les valeurs de respect et d'esprit d'équipe.

Le club compte actuellement une soixantaine de licenciés. Ainsi vous pouvez venir encourager plusieurs équipes : 2 équipes séniors, une équipe U17, une équipe U13 et une équipe U11.

LES ENTRAINEMENTS

• Le mercredi après midi pour les 11, U13 et U17 entre 14h et 17h (2 groupes selon les âges), avec un entraineur de la JDA.

Un deuxième entrainement est proposé le mardi et le jeudi soir de 18h30 à 20h pour ces équipes.

• Le mardi et le jeudi soir, entre 20 h et 22h, entrainement des séniors.

UN CHAMPIONNAT PERTURBÉ

Dans le contexte de la Covid, le championnat a été interrompu en octobre. Au moment de la rédaction de cet article, nous espérons qu'il pourra reprendre en janvier.

HOMMAGE À JEAN JOLY

En mars 2020, Jean Joly nous a quitté. Les supporters, les joueurs et les arbitres ont été bien tristes d'apprendre qu'ils ne le verraient plus au bord du terrain. Très présent, véritable passionné, il vivait pour le basket.

Joueur à Plombières dès ses 12 ans, il était aussi très investi dans l'arbitrage. Arbitre de niveau régional, il était également très impliqué au comité départemental de basket, en particulier à la commission sportive. Il avait beaucoup œuvré pour le basket. En mars 2020, Jean Joly nous a quittés.

SOUVENIR SOUVENIR

Avant l'ouverture de la salle des sports, en 1973, le basket se jouait dehors, sur le terrain/parking actuel devant la Sobocca.

Si vous aussi vous souhaitez inculquer les belles valeurs du vivre ensemble du basket à votre enfant, vous pouvez contacter **Jean-Louis Lamotte** au 06 45 17 15 39.

Monsieur Jean Balducci nous fait partager cette photo, datant du début du milieu des années 50. Vous reconnaitrez le n°6, Jean Joly, le n°4, André Raclot, le n°10, M. Walter, le n°5, Jean Balducci, le n°8, M. Macaire, et le n°7, un ancien habitant sur la route de Dijon.

PLOMBIÈRES ATHLÉTIC SPORT

Toujours dans la course

Le Plombières Athlétic Sport (PAS) est un club regroupant des personnes pratiquant la course à pied sur route ou nature (trail) et qui aiment courir ensemble. La convivialité, l'esprit sportif, le dépassement de soi sont des valeurs auxquelles le PAS est très attaché. Créé depuis le 31 décembre 1996, le PAS compte actuellement 67 membres.

ENTRAÎNEMENTS :
• les mercredis et vendredis à partir de 19 heures, sur la piste de Plombières (à côté du gymnase) pour des séances de fractionné qui améliorent la vitesse et l'endurance,
• le dimanche à 9h30 rendez-vous sur le parking entre le pont de l'Ouche et le canal pour une sortie nature dans les combes avoisinantes.

LES COURSES : chacun participe selon son niveau aux différentes courses organisées dans la région, en France ou même à l'étranger.

SORTIE : tous les ans, le club propose une sortie à ses adhérents sur une journée ou un week-end pour participer à une course régionale ou nationale.

Si vous voulez courir pour le plaisir ou pour la performance dans une ambiance chaleureuse et conviviale, rejoignez-nous, chacun trouvera sa place au sein de notre club.

Pour tout renseignement :
www.plombieres-as.fr
Jean-Claude Boutron
Tél. 06 82 85 45 89

Adhésion annuelle : 25 €
Il est obligatoire de fournir un certificat médical de non contre-indication à la course à pied en compétition.

TRAIL DE LA PÉROUSE 2021

C'est dans un cadre naturel privilégié, véritable poumon vert de l'agglomération Dijonnaise, que nous vous accueillerons dimanche 7 mars 2021 pour participer à cette course nature.

Deux courses vous sont proposées :
• **13 km pour la Course de la Pérousette** D +482m / -485, Altitude +412 / -263
• **8 km pour la Course de la Pérousinette** D+ 250m

INSCRIPTIONS

Limitées à 700 participants pour les 2 courses.
• Jusqu'au vendredi 5 mars 2021 : sur le site Ikinoa (http://tdlp-2021.ikinoa.com)
• Jusqu'au 25 février 2020 : par bulletin d'inscription papier adressé à : Boutron Jean-Claude, 13 bis rue Pasteur 21370 Plombières-lès-Dijon

TARIF DES COURSES

13 € pour le 13 km / 10 € pour le 8 km

DÉPARTS

Sur la piste d'athlétisme du complexe sportif Maurice Dubois :
13 km de 9h à 9h15 / 8 km de 9h30 à 9h45

Informations : www.plombières-as.fr

Association Sportive et Culturelle de Plombières Football

(ASCP Football)

Pratique du Football à partir de 6 ans

Complexe sportif rue du Moulin

Entrainements :
• Séniors mardi et jeudi 19h-21h
• U13 lundi et mercredi 17h-18h30
• U6 à U11 mercredi 13h30-15h

Matchs :
• dimanche pour les séniors
• samedi pour les jeunes

Cotisation annuelle :
Séniors 120 € / Jeunes 60 €
Site : ascplombieres.wifeo.com
Facebook : Asc Plombières

Président :
POURTAUD Nicolas,
06 79 69 28 49
Resp. séniors :
POUSSET Nicolas,
06 33 88 30 90
Resp. jeunes :
TIRA Adel,
06 04 51 67 84

Atelier Eika Ikebana

Cours d'art floral japonais, démonstration et exposition, à l'Espace Germaine-Tillion les 2e et 4e vendredi du mois, de 14h15 à 16h15 et de 18h30 à 20h30.

Contact : Christine GUILLEMOT
Tél. 03 45 62 39 97
Email : eika-ikebana@laposte.net
Site internet : http://eika-ikebana.fr

L'Antre des jeux

Nouvelle association créée à Plombières-lès-Dijon au mois de juillet 2020, nous souhaitons faire découvrir de nouveaux jeux de société, jeux de rôles et jeux de rôles grandeur nature à tous les habitants du village, petits et grands. Aussi, nous organiserons petit à petit des événements afin de pouvoir se rassembler, partager avec vous notre passion et, pourquoi pas, vous la transmettre dans une ambiance conviviale !

Le président, **Charpy Michaël**

Tisser du lien avec la Tresse

L'association la Tresse a pour but d'organiser des activités pour tisser du lien entre les habitants de Plombières-lès-Dijon.

OPÉRATION "VOISINS SOLIDAIRES"

Mars - Mai 2020 : distribution de dessins, poèmes et textes aux personnes isolées ou âgées. Les enfants et les adolescents de la commune ont réalisé plusieurs dizaines de dessins, écrit des textes, des petits mots ou des poèmes. Ce sont au final plusieurs centaines d'enveloppes qui ont été distribuées régulièrement par nos bénévoles dans les boites aux lettres créant ainsi du lien intergénérationnel dans le village. Plusieurs personnes, touchées par ce geste, ont ensuite offert aux enfants chocolats, petits jeux ou objets confectionnés à la main !

NOËL POUR LES ENFANTS DU CADA DÉCEMBRE 2020

Un appel aux dons auprès de nos adhérents a permis de collecter des jouets, des vêtements, des confiseries, et des pâtisseries qui ont été livrés au CADA en décembre. Ce geste est un signe fort de solidarité envers des familles qui en ont besoin. C'est aussi une façon de transmettre des objets pour les faire revivre .

POUR MÉMOIRE…

En 2019, nous avons organisé un après midi festif avec jeux, ateliers créatifs et brioches à la salle des banquets, une conférence débat sur la biodiversité avec un échange de plantes dans l'espace Germaine-Tillion puis un pot convivial à la Maison du Port, un pique-nique au jardin avec jeux pour les enfants, une séance de théâtre plein air sur le Pâquier avec la Cie SF, un ciné-débat au lycée agricole avec le festival du film documentaire AlimenTerre ainsi que la collecte et distribution de jouets pour les enfants du CADA.

Nous contacter :
Association la TRESSE
32, rue de Velars
21370 Plombières-lès-Dijon
latresseplombieres21@gmail.com
Adhésion familiale : 10 euros

L'Arbre à Zique

L'association l'Arbre à Zique est une nouvelle association culturelle qui a débuté ses activités le 26 septembre. Elle a pour objectif d'insuffler une dynamique culturelle et artistique par le biais de la musique collective dans la commune de Plombières-lès-Dijon, à travers la sensibilisation, l'enseignement et la diffusion en essayant de répondre à un large public.

L'ensemble des activités proposées sont encadrées par un enseignant diplômé d'état et ont lieu le samedi, dans la grande salle de l'Espace Germaine-Tillion.

9H30 - 10H15 :
ÉVEIL MUSICAL 4/6 ANS
(20 EUROS/MOIS)
Les enfants de 4 à 6 ans sont sensibilisés de façon ludique aux éléments constitutifs de la musique (mélodie, rythme, timbre, intensité…). La voix, le mouvement, les percussions, l'écoute sont utilisés afin d'explorer l'univers musical de manière variée et vivante. Différents instruments et leurs familles leur sont présentés au cours de l'année. Les ateliers sont collectifs, par groupe de 8 enfants maximum.

10H30 - 11H30 : INITIATION MUSICALE À PARTIR DU CP
(25 EUROS/MOIS)
Les enfants à partir du CP y découvrent le langage musical et développent une culture générale liée à la musique.
Avec une pédagogie axée sur la pratique active et le jeu, des notions théoriques sont abordées progressivement (rythme, lecture de notes, connaissance des familles d'instruments, …). Les cours sont collectifs, par groupe de 10 enfants maximum.

11H45 - 12H45 :
ENSEMBLE AMATEUR
(10 EUROS/MOIS)
Ouvert à tous les musiciens amateurs souhaitant pratiquer leur instrument dans un cadre convivial et régulier.
L'un des objectifs de cet ensemble sera de se produire lors d'un ou plusieurs évènements du territoire afin de mettre en valeur la pratique artistique locale et favoriser les échanges entre musiciens locaux.

PRATIQUE INSTRUMENTALE INDIVIDUELLE SUR DEMANDE
L'association a pu proposer des ateliers jusqu'aux vacances d'automne. Suite au confinement, les mois de novembre et décembre ont été remboursés et des activités à distance ont été proposées afin de garder le lien dans cette période exceptionnelle. Nous espérons retrouver nos adhérents en 2021 et pouvoir ponctuer l'année d'évènements festifs sur la commune.

Renseignements, inscriptions :
larbreazique@yahoo.com
Tél. 06 76 67 51 04
Facebook : L'arbre à zique

Reynald
BEGIN

Espace Naturel

Entretenir les pelouses sèches

Un partenariat entre la commune, l'Académie de Bonvaux et le Conservatoire d'espaces naturels de Bourgogne est engagé pour entretenir les pelouses sèches de la Folle Pensée.
En l'absence d'entretien (fauche ou pâturage), ces pelouses ont tendances à s'embroussailler fortement. Cela entraîne une disparition progressive des ces habitats naturels riches en biodiversité, caractéristiques de l'Espace Naturel Sensible des "pelouses et combes de la vallée de l'Ouche".

Afin de préserver ces milieux naturels, du pâturage a été remis en place depuis 2017. Une partie de ce pâturage est mis en place par l'Académie de Bonvaux. Au vu des bons résultats de cette action de gestion écologique, il a été décidé de pérenniser ce partenariat en signant une convention de mise à disposition qui permet aux animaux de l'Académie de venir pâturer sur les parcelles propriétés de la commune et du CEN Bourgogne.

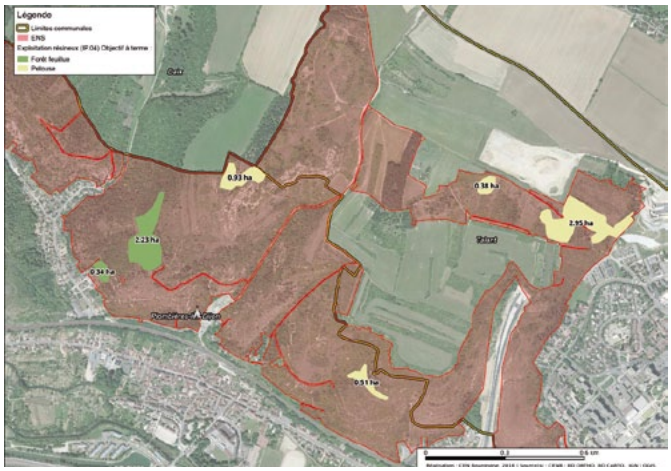

Incendie en 2020 sur le secteur "en Chaumont" à Talant *(source : SDIS 21).*

Sensible

La gestion des pins

Les pins présents sur l'ENS (pins noir d'Autriche et pins sylvestres) sont des espèces non indigènes qui ont été plantés dans les années 1950 pour essayer de valoriser les secteurs de pelouses alors en déprise agricole. Ces plantations se révèlent peu productives d'un point de vue économique du fait de la pauvreté naturel des sols et présentent même des risques d'incendies importants notamment suite aux épisodes de sécheresse et de canicules à répétition.

Dans le plan de gestion du site, il a donc été convenu collégialement de réduire progressivement les surfaces enrésinées afin de limiter le risque incendie et de restaurer les pelouses sèches et les forêt de feuillus *(cf. carte ci-dessous)*.

Deux types d'opérations sont prévues :

- des coupes mécaniques des arbres les plus grands avec une valorisation en plaquette forestière,
- des coupes manuelles et des arrachages pour les semis de résineux et pour les sujets de petites taille plus difficile à valoriser.

Ces opérations ont été pour l'instant menées par le biais de chantier nature, permettant aux usagers du site et aux habitants du secteur de venir donner un coup de main pour préserver ces pelouses.

MOTIVÉ ?

Cette année, le chantier a eu lieu le 19 septembre et a rassemblé une douzaine de participants plus la jument Victoire qui a donné un sacré coup de main pour évacuer les branches coupées sur des placettes de dépôts. Le chantier sera reconduit en septembre 2021.

Avis aux volontaires !

Coupe de résineux fin 2018 pour restaurer des secteurs de pelouses sèches.

Évolution des milieux naturels suite aux coupes de résineux réalisées en 2018.

© Ludovic Jouve

Tranquilles, les chauves-souris plombièroises !

D'année en année, force est de constater que les chauves-souris sont de moins en moins nombreuses. Aussi, toutes les espèces de chauves-souris sont aujourd'hui protégées en France. Savez-vous que ces petits mammifères volants insectivores peuvent manger plusieurs centaines de moustiques par nuit ? Nous garantir des nuits d'été plus agréables est une bonne raison de les préserver, ne trouvez-vous pas ?

La commune de Plombières-lès-Dijon abrite **une cavité d'intérêt régional pour les chauves-souris : la Grotte du Contard.** Au sein de cette cavité naturelle de 320 m de réseau souterrain, des comptages de chauves-souris sont menés depuis les années 1950. Depuis les années 1990, ils sont réalisés par le groupe Chiroptères Bourgogne, animé par la Société d'histoire naturelle d'Autun (SHNA). **13 espèces de chauves-souris y ont été recensées,** comme le Grand Murin, le Grand Rhinolophe et le Minioptère de Schreibers. En Bourgogne, cette dernière est considérée comme "En danger critique" pour ses populations visiteuses et "Disparu" pour ses populations reproductrices. La Grotte du Contard constitue l'une des trois principales cavités bourguignonnes encore utilisées par l'espèce. Pour le Grand Murin, c'est la seule cavité naturelle en Bourgogne connue pour accueillir une colonie de mise bas en période estivale.

C'est pourquoi **18 hectares de forêt domaniale ont été intégrés au site Natura 2000** "Cavités à chauves-souris en Bourgogne". Sur l'ensemble du site Natura 2000, comme au sein de l'entité "Grotte du Contard", **les chauves-souris sont principalement menacées par la surfréquentation humaine des cavités pendant les phases critiques de leur vie à savoir la mise-bas et l'hibernation.** Des réveils trop fréquents des individus hibernants dus au dérangement par l'Homme sont préjudiciables, puisqu'un réveil peut correspondre à un mois de réserves d'énergie en moins ! Les chauves-souris peuvent donc être affaiblies, ce qui aura un effet sur leur reproduction l'été suivant, voire mourir.
Assurer la survie des chauves-souris nécessite parfois la fermeture permanente des cavités au public. C'est pourquoi des travaux ont été réalisés en octobre en forêt domaniale de Plombières via un contrat Natura 2000, afin de garantir la quiétude des individus trouvant refuge dans la Grotte du Contard. Cette opération a été menée par l'Office National des Forêts, gestionnaire de la zone, avec l'aide du Conservatoire d'espaces naturels de Bourgogne et de la SHNA, en charge de l'animation du site Natura 2000.
Bien d'autres actions sont favorables aux chauves-souris, telles la limitation des pesticides et de la pollution lumineuse, la mise en place d'îlots de sénescence forestiers, le maintien ou la plantation de haies et la préservation de prairies permanentes, véritables terrains de chasse. Toutes ces mesures à mettre en place témoignent de la grande richesse de notre patrimoine naturel, richesse qui sera de plus en plus précieuse dans les années à venir.

NATURA 2000

NATURA 2000, QU'EST-CE QUE C'EST ?

C'est une politique européenne qui vise à préserver la biodiversité sur certains sites naturels d'intérêt écologique, tout en prenant en compte les activités humaines.

Bio diversité

L'Université de Bourgogne dispense un cours de "dynamique et conservation de la biodiversité". Tous les ans, les étudiants de Master 2 réalisent une étude par petit groupe et présentent un mémoire devant un jury.

On peut croiser le martin-pêcheur sur les bords du bief...

LA RENATURATION DU BIEF

En 2018, un groupe d'étudiants nous avait proposé de renaturer notre bief. Il s'agit de rendre à ce "bras" de l'Ouche un bon état écologique pour lutter contre l'érosion de la biodiversité, faciliter son entretien et rendre les promenades ou la pêche plus agréables. Les plus collectionneurs d'entre vous pourront relire l'article dans la revue de 2018. Vous ne l'avez pas gardé ? Ne soyez pas frustrés : toutes les revues sont téléchargeables au format PDF sur le site internet communal nouvellement relooké, à la rubrique "Municipalité / Publications municipales".
Ce programme de "renaturation" démarre cet hiver. Profitant de leur entretien annuel, les bénévoles de la GVO (voir page associations) abattront un certain nombre de frênes pour laisser de la place et de la lumière à une série d'arbres et arbustes choisis que nous replanterons (aulne, saule blanc, saule cendré, érable champêtre, aubépine, prunellier, sureau noir, fusain, noisetier, merisier, églantier).

L'ATTAQUE DE LA PYRALE

Cette année, un nouveau groupe d'étudiants est venu travaillé sur notre territoire. Après le passage de la pyrale du buis dans notre Espace Naturel Sensible "Pelouses et Combes de la vallée de l'Ouche", nous nous questionnions sur la santé des buis, l'impact de leur disparition sur les espèces protégées de ce milieu ouvert et les risques d'incendie.

Les buis reprennent ! Puisant dans leurs réserves souterraines, on les voit déjà revenir très verts. La pyrale du buis est une espèce invasive qui est arrivée sur le territoire français en 2008 par l'Alsace. Elle peut générer entre deux et quatre générations par an, et chaque femelle peut pondre 1 200 œufs. Se nourrissant uniquement de buis, la pyrale est obligée de se déplacer par vague pour faire combiner sa stratégie reproductrice avec sa nourriture. Nouvelle espèce chez nous, elle manque de prédateur. Pour l'instant, seules les mésanges, peut regardantes lorsqu'il s'agit de nourrir leurs petits, en prélèvent. D'où l'intérêt de leur construire des cabanes pour faciliter leur reproduction, mais nous y reviendrons dans l'année. La pyrale a aujourd'hui disparue de notre commune, mais rien ne l'empêche de revenir un jour ou l'autre.
Quant aux incendies, le risque n'est pas accru et, si incendie il y avait, sa vitesse de propagation serait plus faible.

MIEUX CONNAÎTRE NOS ENVAHISSEURS...

Pour compléter leur travail, les étudiants nous ont préparé un petit flyer que vous trouverez joint à cette revue et un document pédagogique sur les espèces exotiques envahissantes (végétales et animales) dont certaines sont présentes sur la commune.
Vous pouvez retrouver ce document sur le site internet à la rubrique environnement/bibliothèque.

MonServiceDéchets

L'APPLI FACILE POUR TOUS LES ÉCOCITOYENS… ET CEUX EN DEVENIR !

En une seule appli, MonServiceDéchets m'aide au quotidien dans la gestion de mes déchets, avec les consignes de tri de ma ville, les points d'apport et les déchetteries proches de chez moi, des idées de recyclage et de réduction de mes déchets.

MonServiceDéchets, c'est l'appli facile pour tous les écocitoyens et ceux en devenir. Recyclable, non recyclable ? Je ne me pose plus la question grâce au scan du code-barres des emballages de mes produits. Un doute ? Une demande ? Un signalement ? Une application unique pour interagir avec les services de ma ville.

TOUT SUR LA GESTION DES DÉCHETS DANS MON QUARTIER

GUIDE DU TRI

Je trouve rapidement et facilement la réponse à toutes mes questions sur les déchets. Où déposer mes piles ? Faut-il nettoyer le carton à pizza avant de le jeter ? Que faire avec mon lave-linge cassé ?

BONNES PRATIQUES

Je découvre des idées pour réduire mes déchets, les réutiliser, les recycler. Un atelier organisé par ma ville, une distribution de composteur, je suis informé(e) !

JOURS DE COLLECTE

Je consulte les jours et horaires de collecte à mon adresse pour ne manquer aucun passage ! Une modification du service, je suis tout de suite au courant !

CARTE DES POINTS D'APPORTS

je me géolocalise et j'obtiens toutes les informations sur les points d'apports disponibles autour de moi (bornes, déchetteries, magasins avec points tri…) en fonction du type de déchet à déposer. Je peux aussi consulter les horaires de ces points d'apports et suivre l'itinéraire pour m'y rendre depuis l'appli.

DEMANDES

besoin d'un nouveau bac ? Une demande de collecte d'encombrant ou de déchets verts ? Je peux prévenir directement ma ville.

NOTIFICATIONS

je suis informé(e) en temps réel sur la gestion des déchets à mon adresse (nouveaux horaires de passage de la collecte, prise en charge de nouveaux types de déchets, collecte exceptionnelle…)

J'AGIS DANS MA VILLE

SIGNALEMENT

Un oubli de collecte, un dépôt sauvage, un débordement sur un point d'apport… je peux signaler ces incivilités ou ces dysfonctionnements à ma ville.

JE SCANNE, JE TRIE !
Un simple scan de code-barres d'emballage me permet d'obtenir la consigne de tri à appliquer dans ma ville.

JE TRIE ET C'EST BON POUR LA PLANÈTE !
Chaque geste de tri, c'est un geste pour l'environnement. L'appli comptabilise le nombre d'emballages scannés et me donne en temps réel les économies de carbone réalisées.

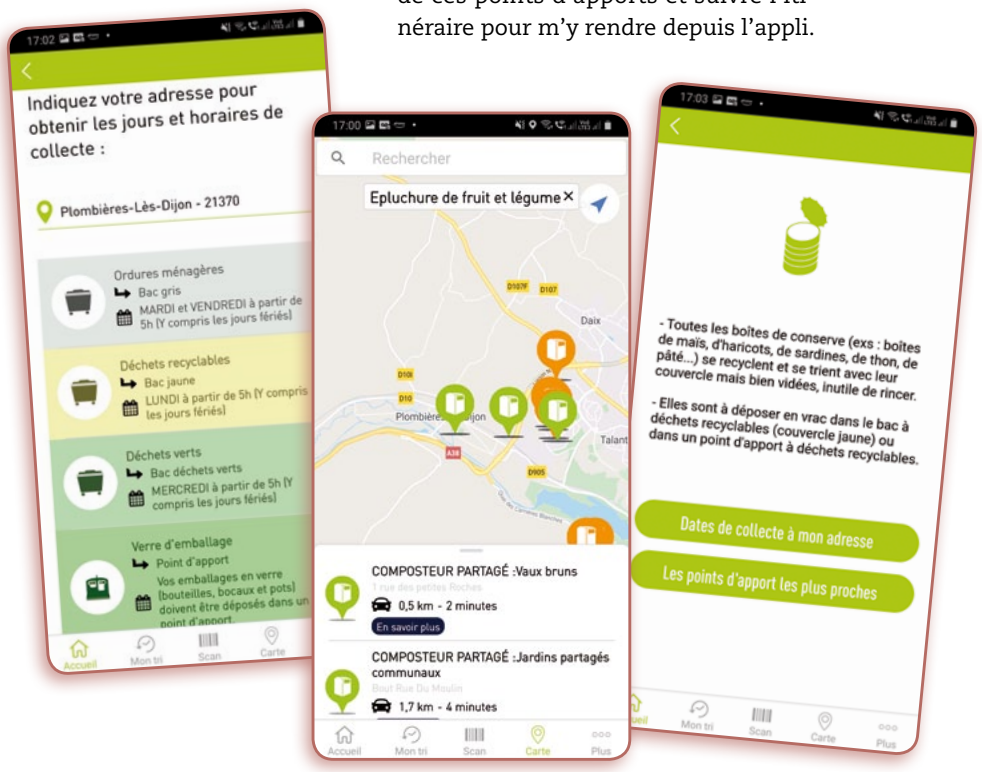

Téléchargez l'application dès maintenant

Télécharger dans l'App Store

DISPONIBLE SUR Google Play

ANIMATIONS CULTURELLES & ÉVÉNEMENTIEL

Marie-Christine GUILLEMINOT

En raison de la crise sanitaire, l'ensemble des manifestations prévues en 2020, ont dû être annulées (Chasse aux œufs, Fête de la Musique, Feu d'artifice et fête communale du 14 juillet, Fête de la Saint-Fiacre, Fête de la Saint-Hubert, Descente du Père Noël en Mairie...).
Seules les cérémonies officielles ont pu avoir lieu, en format restreint.

LES CÉRÉMONIES NATIONALES

8 mai 2020
Commémoration de la Victoire du 8 mai 1945.
Célébration de la victoire des alliés sur l'Allemagne nazie.

19 mars 2020
Journée nationale du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc.

10 septembre 2020
Libération de Plombières-lès-Dijon.

14 juillet 2020
Fête nationale.

11 novembre 2020
Commémoration de la victoire et de la Paix, jour anniversaire de l'armistice du 11 novembre 1918, et hommage rendu à tous les morts pour la France

VIE QUOTIDIENNE ET CITOYENNETÉ

Marcel LAMPIN

La préservation de notre sécurité et de notre qualité de vie est au cœur de nos priorités.

Les actes d'incivilités sur le domaine public ayant un coût financier et humain important pour la collectivité, nous poursuivons nos efforts de lutte afin de limiter toutes formes d'incivisme, notamment en matière de dégradations volontaires, de dépôts d'encombrants et d'ordures ménagères dans les rues ou dans la nature, de stationnements gênants, de déjections canines sur la voie publique, de mégots jetés par terre, de nuisances sonores, de vitesse excessive, d'affichages sauvages, de tags, de vols dans les jardins (fruits, légumes, matériel de jardinage), etc. Tous ces actes irrespectueux des règles de la vie collective parasitent le bien-vivre ensemble dans une société solidaire.

Dans le cadre de la prévention et de la répression des incivilités, les deux agents du Pôle "Tranquillité Publique, Prévention et Réglementation" jouent un rôle important. Ainsi, **le Policier municipal** et **la Garde-champêtre**, très présents sur le terrain, exécutent les missions de surveillance du bon ordre, de la sécurité et de la salubrité publiques ainsi que la protection des biens et des personnes. Ils recherchent et constatent les infractions aux lois et règlements relevant de leur compétence respective. En contact au quotidien avec la population et les commerçants locaux, ils collaborent et coordonnent leur action sur l'ensemble du territoire communal.
Les caméras de vidéo-protection dont l'efficacité au niveau local n'est plus à prouver contribuent à renforcer la protection et la sécurité des personnes sur la voie publique et permettent d'optimiser la collaboration opérationnelle entre la Police Municipale et les services de la Gendarmerie. C'est à ce titre que nous poursuivons le développement du programme d'installation du système sur le territoire communal.
En termes de sécurité publique, est également prévu le renforcement du dispositif **"Voisins vigilants"**, afin d'associer davantage de concitoyens à la démarche de prévention participative.

Nous aimons notre ville... Il est donc important d'adopter les bons comportements, afin de maintenir un cadre de vie commun agréable et respectueux de chacun.

Élections municipales

Le Dimanche 28 juin 2020, au terme du second tour des élections municipales, les électeurs plombiérois ont élu la liste **"Plombières-Lès-Dijon, une nouvelle équipe pour un village solidaire"** menée par **Monique BAYARD.**
Dans le contexte lié à la pandémie, de nombreuses mesures édictées par le Gouvernement ont été prises afin d'assurer l'accueil des électeurs en toute sécurité. Ainsi, 63% des électeurs se sont déplacés aux urnes malgré la gravité de la situation.
Des remerciements s'imposent afin de saluer votre participation et votre esprit civique.

RÉSULTATS DES VOTES 28 JUIN 2020	Nb de Voix	% par rapport aux bulletins exprimés	Nb de sièges au Conseil Municipal	Nb de sièges à la Métropole
Monique BAYARD	630	56,4 %	18	1 + 1 suppléant
Céline MAGLICA	487	43,6 %	5	0

Inscrits	1808	
Abstentions	669	37 %
Votants	1139	63 %

Bulletins blancs	10	0,88 %
Bulletins nuls	12	1,05 %
Exprimés	1117	98,07 %

Au-delà de la simple reconnaissance des Plombiéroises et des Plombiérois pour le travail réalisé par notre équipe, force est de constater que ce résultat traduit une certaine fierté de vivre dans notre commune.
Pour notre équipe, motivée, enthousiaste, pas d'orgueil démesuré, pas de triomphalisme particulier, seule la satisfaction du travail qui porte ses fruits, une marque forte d'encouragement et la certitude d'avoir choisi les bonnes orientations.
Vous pouvez compter sur nous pour continuer d'œuvrer avec la même envie, la même énergie et dans la même direction.
Merci de votre confiance !

Jean-Claude Justice

Sortie d'un livre-album à la mémoire du pilote automobile et cascadeur plombièriois.

Un enfant de Plombières-lès-Dijon, Jean-Claude JUSTICE a porté haut les couleurs de sa région natale en bâtissant une carrière époustouflante tout en vivant à fond sa passion pour l'automobile.

C'est dans les années 60 qu'il décide de devenir mécanicien et devient donc apprenti mécanicien au garage CHAUVIN de Plombières-lès-Dijon. Un peu plus tard, l'amour des voitures de course le poussera à devenir lui-même pilote de course, metteur au point de moteur et même cascadeur au côté du plus célèbre d'entre eux, le regretté Rémy JULIENNE. Une ascension, certes, extraordinaire pour l'enfant du pays mais amplement méritée car même s'il avait des dons particuliers pour le pilotage, il a toujours fait preuve d'un courage impressionnant et n'a jamais ménagé ses efforts.

Un livre-album sorti en Octobre 2020 raconte cette belle histoire, surprenante, passionnante, déroutante qui peut en faire rêver plus d'un et retrace ce parcours hors norme et quasi sans limite. Tout au long de cette biographie chronologique, vous apprécierez des passages à vous couper le souffle, des moments de gloire et des instants d'émotions.

Les anecdotes relatées dans le livre sont absolument authentiques et racontées par ses amis, sa famille et collègues pilotes automobiles et prouvent une fois de plus, la grande personnalité de Jean Claude. Au niveau sport automobile national et international, Jean-Claude JUSTICE, laisse un patrimoine assez conséquent de par son palmarès, de par le nombre d'articles de presse, de photos, de films et autres supports médiatiques qui lui sont consacrés. Quant aux cascades réalisées dans l'équipe de Rémy JULIENNE, il est allé au bout de ce qu'un homme est capable d'accomplir en la matière, tout en côtoyant les plus grandes stars de cinéma et de la chanson. Une vie à 300 à l'heure....

Si Jean-Claude JUSTICE est resté aussi présent dans nos mémoires c'est sans doute parce que cet homme au caractère bien trempé, aux exigences sans fin, n'en avait pas moins, le cœur sur la main. Il était généreux et fidèle en amitié, ce qui ne s'est jamais démenti.

Ce livre référencé à la Bibliothèque nationale de France a été écrit par Paul JOURNET de Dijon, avec le concours précieux de la famille JUSTICE en la personne de Didier JUSTICE, son frère. Michel LAGRÈZE, le mécano et ami de Jean Claude a également participé à l'écriture du livre. Respect Monsieur JUSTICE !

ÉTAT CIVIL

Mariages

BENFAKHA Khaled
& COLLEVILLE Claire Anne Jacqueline
07/03/2020

DAUDINET Emmanuel Marc
& LE HIR Marie-Hélène Françoise Yvonne Eugénie
18/07/2020

AOUINTI Abdel Ilah
& NADIR Bouchra
29/08/2020

THOMAS Mathieu Paul
& LE GOÏC Marine Élodie
03/10/2020

ISLIY Mokhtar
& GUILLERMINET Adeline Gisèle Marie
10/10/2020

Pacs

EYDALEINE Marion Annah
& LIVET Elodie
06/02/2020

ABILA Anthony Adrien Alain
& LOUVIOT Lise Chloé
19/02/2020

HARBEUMONT Bruno Pierre
& GENEVOIS Chrystelle
17/07/2020

GROS Stéphane Robert
& OURIET Audrey Marlyse Jacqueline
20/11/2020

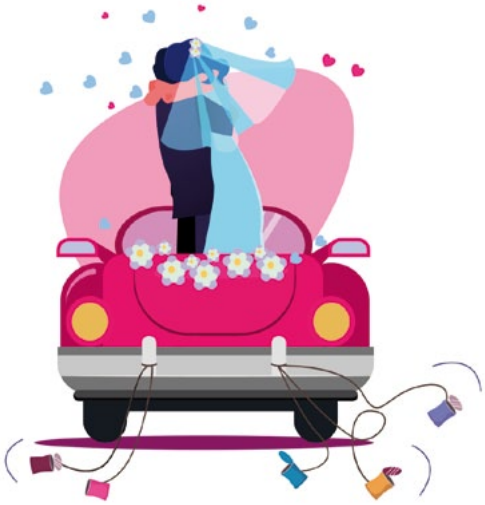

Adeline Gisèle Marie GUILLERMINET
& Mokhtar ISLIY

Bouchra NADIR
& Abdel Ilah AOUINTI

Claire Anne Jacqueline COLLEVILLE
& Khaled BENFAKHA

Naissances

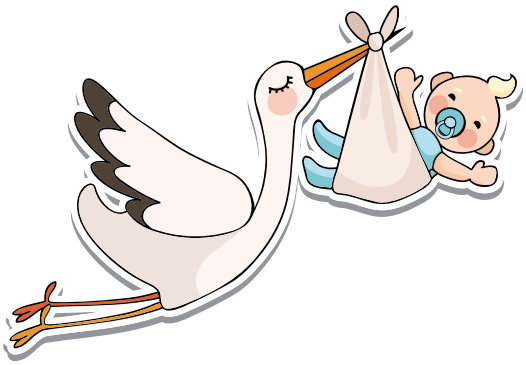

DJAROUN Inaya Malha
14/01/2020

VAISSIÉ Swane
06/02/2020

NEBHI Selmane
13/02/2020

TORCHIN Apolline Ghislaine Bénédicte
13/02/2020

UKAJ Nora
27/02/2020

KLINGER Andy Jean-Claude
29/02/2020

EL AINI Camila Aline
02/03/2020

FERNANDES Louka Dinis
25/03/2020

BOUSBASSI Suzie Rose Myriam
02/04/2020

PRIO Joséphine Mariette Réjane
03/04/2020

KHARBACH Kassim Islem
18/04/2020

DESBROSSES Marceau René
25/05/2020

MEYZINDI LAFLEUR Lénaya Myline
01/06/2020

GULDEMANN Valentin
12/06/2020

VOISIN Alix Charlie Victoire
13/08/2020

BRICOUT Ylane Alix
26/08/2020

MONGEOT Louis
27/08/2020

DOS SANTOS Maëlya
05/09/2020

ROMERU Soline Lucie Rachelle
14/09/2020

TIRNIAC Charlie
26/09/2020

MICARD Anouk Coralie Cindy
01/11/2020

JUERY Gahys
21/11/2020

GETET Maxime
04/12/2020

POUSSET Elio
06/12/2020

SOYARD Flora
09/12/2020

SEGUIN Narah
27/12/2020

Ils nous ont quittés cette année

Hervé François DUBOIS
14/01/2020

Danielle Armande GAUTHEY
veuve de Henri MANGEMATIN
28/01/2020

Jean MARTIN
17/02/2020

Jean-Marie Henri André DOMANGE
21/02/2020

Alain Charles Louis DARÉVILLE
22/02/2020

Michel Pierre Louis BERTHENET
26/02/2020

Bernard Jean Gaston LAMBERT
26/02/2020

Marie-Thérèse DAMIEN
épouse DELANNOY
27/02/2020

Marcel LACOSTE
03/03/2020

Françoise Martine GARRIAUX
épouse de Daniel TREZZANI
04/03/2020

Marguerite Juliette DUGIED
épouse de François LOBEAU
26/03/2020

Hélène MONOT
épouse de Maurice BERNARD
27/03/2020

Michel Jean-Pierre DEREGNAUCOURT
30/03/2020

Jeannine Gisèle Françoise ROUSSEAU
veuve de Pierre RENAUDIN
25/04/2020

Gilberte SIMONET
veuve de Roger SANZ
13/06/2020

Ernest André DEVEYLE
26/06/2020

Jean-Baptiste Clément BOUHIN
02/07/2020

Christian Guy MAGDELAINE
30/07/2020

François Clément POULET
24/08/2020

Pierre Paul Roger LOBEAU
09/09/2020

Renée Germaine Françoise GUENOT
veuve de Marcel MULARD
27/09/2020

Alice Rose MAURON
veuve de Auguste AUBERT
21/10/2020

Laurent GROSPERRIN
21/10/2020

Gisèle Odette Henriette PAVAILLON
veuve de Eugène PALMADE
23/10/2020

Renée Marie Alice LAURENT
veuve de Georges AUBERT
17/11/2020

Marcel MORTUREUX
17/11/2020

Martine Anne Marie Christiane VERGEY
30/11/2020

Odette LEURQUIN
veuve de Georges JEANNE
01/12/2020

Marie-Josèphe COURT
09/12/2020

Colette Jeannette Josette LIPS
épouse BURDIN
24/12/2020

DÉPLOIEMENT
100 % FIBRE

Inauguration d'une armoire PMZ à Plombières...

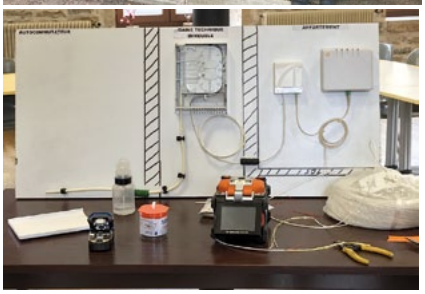

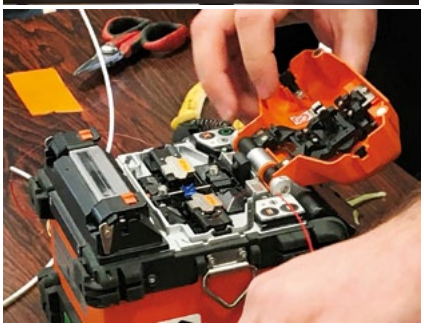

Pour Dijon Métropole, suite à un appel à projets de l'État, le réseau "très haut débit" de fibre optique est réalisé par Orange. C'est à ce titre qu'a eu lieu, mercredi 4 mars 2020, l'inauguration d'une des quatre armoires "PMZ" (Point de Mutualisation de Zone) installées dans chacune des zones d'éligibilité du territoire communal, en présence de Véronique MORLIGHEM, Déléguée régionale Orange, Michaël HEYMES, Chargé d'affaires, Guillaume DEMAIZIÈRES, Technicien, et Olivier BISIAUX, Attaché de presse Orange.

totoum

INFOS & ALERTES DE VOTRE COMMUNE

100% gratuit, sans publicité, incroyablement simple :
2 minutes pour s'inscrire et être immédiatement informé !

Bien s'inscrire au fil d'information en tant que "Particulier" et non pas "Professionnel".

Taper strictement "Mairie Plombières" ou "Mairie Plombières-lès-Dijon" pour trouver le fil.

S'abonner au fil d'informations en basculant le curseur sur "Oui" dans la rubrique "Mes Abonnements" de l'application. Si l'action est correcte, le curseur apparaît en vert.

Penser à activer les notifications dans la rubrique "Mes abonnements" et dans les paramètres pour avoir une indication visuelle qu'un nouveau "tot" a été publié.

Aucune données personnelles n'est collectée (comme l'email ou le numéro de téléphone).

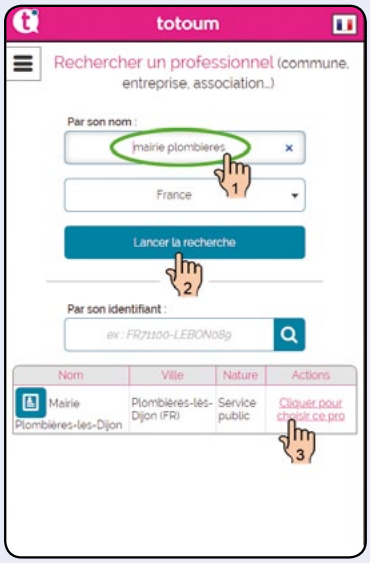

Télécharger dans l'App Store
DISPONIBLE SUR Google Play

Des bons tuyaux régulièrement !
Je télécharge maintenant l'appli totoum 100 % gratuite

Tarifs des services publics

LOCATIONS DE SALLES

Salle des fêtes Eugène-Vadot

250 personnes assises

Les tarifs comprennent la mise à disposition du mobilier remisé à demeure pour 250 convives assis, l'utilisation de la cuisine et l'eau.

Facturation de la consommation en électricité (index relevé x 0,1506 € / kWh) et de la consommation en gaz (index de consommation en m³ x 11,2 x 0,079 € / kWh).

Cautions : 150 € / dommage et 780 € / nettoyage non conforme.

Tarifs applicables aux nouvelles réservations enregistrées à compter du 01/01/2021.

	JOURNÉE HORS WEEK-END			WEEK-END	LOCATION DE LA VAISSELLE
	Matinée 9 h – 14 h	Après-midi 14 h – 23 h	Journée 9 h au lendemain 9 h	Du vendredi 14 h au lundi 9 h	
Résident plombièrois	**200 €** Arrhes : 25 % du tarif Cautions : 150 € / 780 €	**250 €** Arrhes : 25 % du tarif Cautions : 150 € / 780 €	**460 €** Arrhes : 25 % du tarif Cautions : 150 € / 780 €	**700 €** Arrhes : 25 % du tarif Cautions : 150 € / 780 €	Gratuité pour les résidents plombièrois et les associations plombièroises
Association plombièroise	X	X	**1 gratuité / an puis 200 €** Arrhes : 25 % du tarif Cautions : 150 € / 780 €	**1 gratuité / an puis 325 €** Arrhes : 25 % du tarif Cautions : 150 € / 780 €	
Autres	**435 €** Arrhes : 25 % du tarif Cautions : 150 € / 780 €	**545 €** Arrhes : 25 % du tarif Cautions : 150 € / 780 €	**885 €** Arrhes : 25 % du tarif Cautions : 150 € / 780 €	**1 500 €** Arrhes : 25 % du tarif Cautions : 150 € / 780 €	Petite pièce : 0,15 € Grosse pièce : 0,75 €

Salle des Banquets

80 personnes assises

Les tarifs comprennent la mise à disposition du mobilier remisé à demeure pour 80 convives assis, l'utilisation de la cuisine et l'eau.

Facturation de la consommation en électricité (index relevé x 0,1506 € / kWh) et de la consommation en gaz (index de consommation en m³ x 11,2 x 0,079 € / kWh).

Cautions 150 € / dommage et 780 € / nettoyage non conforme.

Tarifs applicables aux nouvelles réservations enregistrées à compter du 01/01/2021.

	JOURNÉE HORS WEEK-END			WEEK-END	LOCATION DE LA VAISSELLE
	Matinée 9 h – 14 h	Après-midi 14 h – 23 h	Journée 9 h au lendemain 9 h	Du vendredi 14 h au lundi 9 h	
Résident plombièrois	**70 €** Arrhes : 25 % du tarif Cautions : 150 € / 780 €	**90 €** Arrhes : 25 % du tarif Cautions : 150 € / 780 €	**170 €** Arrhes : 25 % du tarif Cautions : 150 € / 780 €	**300 €** Arrhes : 25 % du tarif Cautions : 150 € / 780 €	Gratuité pour les résidents plombièrois et les associations plombièroises
Association plombièroise	X	X	**1 gratuité / an puis 80 €** Arrhes : 25 % du tarif Cautions : 150 € / 780 €	**1 gratuité / an puis 150 €** Arrhes : 25 % du tarif Cautions : 150 € / 780 €	
Autres	**150 €** Arrhes : 25 % du tarif Cautions : 150 € / 780 €	**205 €** Arrhes : 25 % du tarif Cautions : 150 € / 780 €	**355 €** Arrhes : 25 % du tarif Cautions : 150 € / 780 €	**700 €** Arrhes : 25 % du tarif Cautions : 150 € / 780 €	Petite pièce : 0,15 € Grosse pièce : 0,75 €

Salle de l'E.G.T.

70 personnes debout

Le tarif comprend la mise à disposition du mobilier, l'éclairage et le chauffage.

Locations réservées à l'organisation d'assemblées générales, conseils d'administration... (manifestations familiales et évènements festifs interdits)

	JOURNÉE HORS WEEK-END				WEEK-END
	Heure	Matinée 9 h – 14 h	Après-midi 14 h – 23 h	Journée 9 h – 23 h	Du vendredi 18 h au lundi 9 h
Résident plombièrois	**10 €**	**25 €**	**30 €**	**50 €**	**150 €**
Association plombièroise	**Gratuit**	**Gratuit**	**Gratuit**	**Gratuit ***	**Gratuit ***
Autres	**12 €**	**30 €**	**40 €**	**60 €**	**200 €**

** À raison d'une fois par an maximum, puis application du tarif "Résident plombièrois".*

Salle du Conseil Municipal

50 personnes assises

Le tarif comprend la mise à disposition du mobilier, l'éclairage et le chauffage.

Locations réservées à l'organisation d'assemblées générales, conseils d'administration... (manifestations familiales et évènements festifs interdits)

Heure	Matinée 9 h – 14 h	Après-midi 14 h – 23 h	Journée 9 h – 23 h
Résident plombièrois	**10 €**	**50 €**	**70 €**	**130 €**
Association plombièroise	**Gratuit**	**Gratuit**	**Gratuit ***	**Gratuit ***
Autres	**12 €**	**70 €**	**100 €**	**180 €**
Famille plombièroise pour obsèques d'un membre inhumé au cimetière communal	**Gratuit**			

** À raison d'une fois par an maximum, puis application du tarif "Résident plombièrois".*

TARIFS POUR LE REMPLACEMENT DES PIÈCES DE VAISSELLE DE LOCATION MANQUANTES › ***Fourni avec le contrat de location***

LOCATION DES ÉQUIPEMENTS SPORTIFS

Gratuité pour les associations plombièroises.
Les tarifs de location comprennent l'accès aux vestiaires.
Locations réservées aux groupes constitués relevant d'un organisme doté de la personnalité morale.
Locaux réservés à la pratique des activités sportives exclusivement.

	JOURNÉE HORS WEEK-END				WEEK-END
	Heure	Matinée 8 h – 14 h	Après-midi 14 h – 23 h	Journée 8 h – 23 h	Du samedi 8 h au dimanche 23 h
Salle omnisports	**20 €**	**50 €**	**70 €**	**120 €**	**240 €**
Salle de danse	**10 €**	**30 €**	**50 €**	**70 €**	**90 €**
Terrain de foot gazonné	**15 €**	**50 €**	**70 €**	**110 €**	**220 €**
Terrain de foot stabilisé	**10 €** + éclairage ext. : 25 €	**40 €**	**60 €** + éclairage ext. : 140 €	**100 €** + éclairage ext. : 240 €	**200 €** + éclairage ext. : 350 €
Piste athlétisme	**10 €** + éclairage ext. : 25 €	**40 €**	**60 €** + éclairage ext. : 140 €	**100 €** + éclairage ext. : 240 €	**200 €** + éclairage ext. : 350 €
Salle de musique	**8 €**	**20 €**	**40 €**	**60 €**	**80 €**

LOCATION DU MATÉRIEL

Possibilité d'utilisation du plancher au sein des structures ou des espaces municipaux uniquement.
Mise à disposition gratuite pour les associations plombiéroises à raison d'un prêt par an.

	JOURNÉE HORS WEEK-END	WEEK-END
	Journée 9 h – 23 h	Du samedi 8 h au dimanche 23 h
Plancher	**1 € / m²**	**1,50 € / m²**

LOCATION DES JARDINS MUNICIPAUX

TARIF À L'ANNÉE	
Jardin partagé Parcelle de 30 m² environ	**20 €**
Jardin partagé Parcelle de 45 m² environ	**30 €**
Jardin communal	**1,50 € / m²**

CONCESSIONS

	CIMETIÈRE	MONUMENT JARDIN FUNÉRAIRE
15 ans	140 €	360 €
30 ans	300 €	X
50 ans	X	X

OCCUPATION TEMPORAIRE DU DOMAINE PUBLIC

Location du Pasquier : 112 € / jour
(avec une gratuité annuelle d'une journée à l'attention des associations Plombièroises).

Location du ½ Pasquier côté bord de l'Ouche : 70 € / jour (avec une gratuité annuelle d'une journée à l'attention des associations Plombièroises).

Chapiteaux sur Pasquier : 16 € / jour

Fête foraine sur ½ Pasquier, côté bord de l'Ouche : 112 € / jour

Véhicule exposition - vente : 4 € / mètre linéaire

Foire et marchés : 0,80 € le mètre linéaire

Vente ambulante de produits divers sur le domaine public hors marché hebdomadaire (pizzas, fruits, fleurs, etc.) : 15 € / jour

CONSOMMATION DE FLUIDES ASSOCIÉS À L'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC

Électricité : index relevé x 0,1506 € le kWh

Eau : index relevé x 3,92 € le m³

L'IMPLANTATION DES TERRASSES SUR LE DOMAINE PUBLIC

Redevance annuelle : 30 € / m²

Redevance journée : 2 € / m²

TARIFS DES REPAS INTERGÉNÉRATIONNELS

Repas : 4 € / repas

Tarif réservé aux personnes seules de plus de 70 ans résidant à Plombières-lès-Dijon, aux résidents de la FEDOSAD et les personnels accompagnants.

ATELIERS & ACTIVITÉS

PROPOSÉES AU SEIN DE L'ESPACE GERMAINE-TILLION

	ADULTES			FAMILLE		ENFANTS
	Atelier du goût	Atelier multimédia	Autres activités ou ateliers	Atelier P'tit Chef	Autres activités ou ateliers	Autres activités ou ateliers
Plombièrois	**2,60 € / séance**	**12,50 € l'année** Demandeurs d'emploi : 6,20 €	**1,60 € / séance**	**1,60 € / séance**	**1,60 € / séance**	**1,60 € / séance**
Extérieurs	3,10 € / séance	**15,40 € l'année** Demandeurs d'emploi : 7,70 €	2,10 € / séance	2,10 € / séance	2,10 € / séance	2,10 € / séance

PRESTATIONS D'ACCUEIL

PROPOSÉES AU SEIN DE L'ESPACE GERMAINE-TILLION

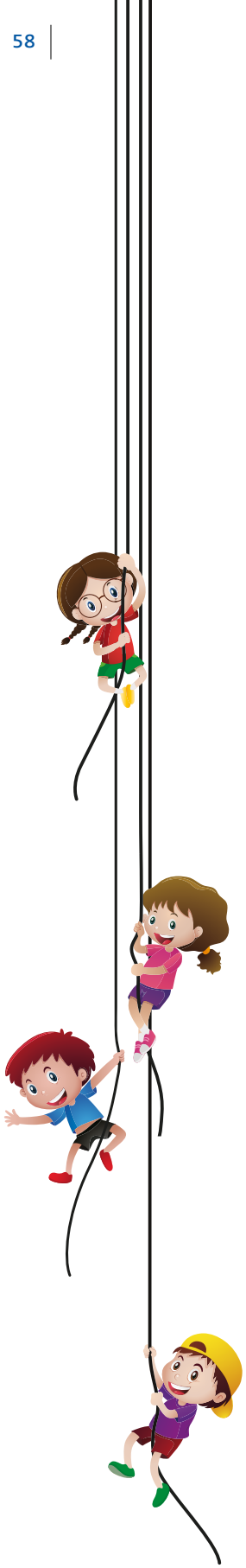

		ACCUEIL PÉRISCOLAIRE (DU LUNDI AU VENDREDI)		
		Matin et soir	Matin ou soir	Accueil occasionnel (max. 1 fois / sem.)
Q1 inf. à 351 €	**Plombièrois**	**9 €**	**4,50 €**	**1,80 €**
	Extérieurs	10 €	5 €	1,80 €
Q2 351 € à 480 €	**Plombièrois**	**10 €**	**5 €**	**2 €**
	Extérieurs	11 €	5,50 €	2 €
Q3 481 € à 726 €	**Plombièrois**	**11 €**	**5,50 €**	**2,20 €**
	Extérieurs	12 €	6 €	2,20 €
Q4 727 € à 937 €	**Plombièrois**	**12 €**	**6 €**	**2,40 €**
	Extérieurs	13 €	6,50 €	2,40 €
Q5 938 € à 1 100 €	**Plombièrois**	**13 €**	**6,50 €**	**2,60 €**
	Extérieurs	14 €	7 €	2,60 €
Q6 1 101 € à 1 300 €	**Plombièrois**	**14 €**	**7 €**	**2,80 €**
	Extérieurs	15 €	7,50 €	2,80 €
Q7 1 301 € à 1 500 €	**Plombièrois**	**15 €**	**7,50 €**	**3 €**
	Extérieurs	16 €	8 €	3 €
Q8 1 501 € à 1 600 €	**Plombièrois**	**16 €**	**8 €**	**3,20 €**
	Extérieurs	17 €	8,50 €	3,20 €
Q9 sup. à 1 600 €	**Plombièrois**	**17 €**	**8,50 €**	**3,40 €**
	Extérieurs	18 €	9 €	3,40 €

		ACCUEIL EXTARSCOLAIRE MERCREDI & JOURS DE VACANCES		REPAS À L'UNITÉ
		Accueil à la journée (repas compris)	Accueil ½ journée (repas compris)	Repas, animation et encadrement
Q1 inf. à 351 €	**Plombièrois**	**7,20 €**	**3,60 €**	**2,60 €**
	Extérieurs	8 €	4 €	3,38 €
Q2 351 € à 480 €	**Plombièrois**	**8 €**	**4 €**	**2,92 €**
	Extérieurs	8,80 €	4,40 €	3,79 €
Q3 481 € à 726 €	**Plombièrois**	**8,80 €**	**4,40 €**	**3,24 €**
	Extérieurs	9,70 €	4,80 €	4,21 €
Q4 727 € à 937 €	**Plombièrois**	**9,60 €**	**4,80 €**	**3,56 €**
	Extérieurs	10,60 €	5,30 €	4,62 €
Q5 938 € à 1 100 €	**Plombièrois**	**10,40 €**	**5,20 €**	**3,88 €**
	Extérieurs	11,40 €	5,70 €	5,04 €
Q6 1 101 € à 1 300 €	**Plombièrois**	**11,20 €**	**5,60 €**	**4,20 €**
	Extérieurs	12,30 €	6,20 €	5,46 €
Q7 1 301 € à 1 500 €	**Plombièrois**	**12 €**	**6 €**	**4,52 €**
	Extérieurs	13,20 €	6,60 €	5,87 €
Q8 1 501 € à 1 600 €	**Plombièrois**	**12,80 €**	**6,40 €**	**4,84 €**
	Extérieurs	14 €	7 €	6,29 €
Q9 sup. à 1 600 €	**Plombièrois**	**13,60 €**	**6,80 €**	**5,16 €**
	Extérieurs	15 €	7,50 €	6,71 €

NAP

SÉANCE DE 45 MN

Plombièrois : 0,50 €

Extérieurs : 0,60 €

EXPRESSION POLITIQUE

MAJORITÉ

Plombières-Lès-Dijon, une nouvelle équipe pour un village solidaire

Après une campagne électorale soutenue, atypique, à sillonner chacune des rues de notre belle commune, à multiplier les rencontres et les échanges avec vous toutes et tous, par vos suffrages et la confiance que vous nous avez très majoritairement accordée, nous voici réinvestis pour mener à bien des projets concrets, raisonnés et prêts à émerger en vue dynamiser l'attractivité de notre territoire communal.

Guidés par le principe de l'intérêt général, nous mettons en œuvre le programme ambitieux et réaliste que nous vous avons proposé et que vous avez choisi :

• la garantie d'une gestion rigoureuse de la commune, d'une fiscalité maîtrisée, de la poursuite du désendettement ;

• l'aboutissement des projets structurants en cours tout en préservant notre environnement ;

• le renforcement de la solidarité et le soutien des réflexes éco-citoyens ;

• la préservation de notre sécurité et de notre qualité de vie ;

• le soutien du niveau de vie des Plombiéroises et Plombiérois ;

• le développement des activités artistiques et culturelles ;

• l'amélioration de la participation citoyenne et de la concertation.

C'est avec beaucoup d'humilité mais aussi beaucoup d'enthousiasme que nous démarrons ce second mandat. De nouveaux conseillers sont venus apporter leur dynamisme, leur engagement et leurs compétences autour d'élus qui possèdent déjà une fine connaissance des dossiers de la commune. Notre équipe, unie et solidaire, est constituée de 18 femmes et hommes qui s'inscrivent dans l'honnêteté, la sincérité, la transparence, mais aussi et surtout dans la réalité, l'objectivité avec toujours le même but, celui de permettre à chacune et chacun de mieux vivre à Plombières-lès-Dijon. L'expérience des uns et le regard neuf des autres nous permettent d'engager une nouvelle dynamique pour l'avenir de notre commune tout en préservant sa qualité de vie et en restant fidèles à son histoire et à ses racines.

Bien sûr, la crise sanitaire nous a tous impactés moralement, physiquement, socialement, économiquement. Les plus démunis sont durement affectés et nous sommes vigilants pour les soutenir au mieux.

Vous l'avez compris, nous sommes décidés à œuvrer sans relâche pour continuer d'améliorer le quotidien de chacun. Cette période troublante et inédite ne doit en aucun cas atténuer nos valeurs.

Continuons d'y croire pour retrouver l'optimisme. Nous sommes à votre écoute. Vous pouvez compter sur nous !

Votre Maire, Monique BAYARD

OPPOSITION

Plombières-lès-Dijon, notre village en commun

Nous tenons d'abord à remercier toutes celles et tous ceux qui nous ont fait confiance et qui avaient espoir en notre projet municipal. Nous sommes aujourd'hui un groupe de 5 élus présents, dynamiques et actifs au sein du Conseil municipal de Plombières-lès-Dijon.

Nous avons porté des propositions, posé des questions lors des conseils municipaux. Nous ne pouvons que regretter de n'être associés à aucune action municipale preuve en est la récente distribution de colis à nos aînés à laquelle nous n'avons pas été invités à participer. L'actuelle maire prend ses décisions seule et semble ne pas savoir qu'un conseil municipal est un espace de débats dans lequel les conseillers municipaux peuvent poser des questions, discuter sereinement face aux citoyens de la commune.

Si certaines de nos idées sont reprises par l'actuelle majorité, nous nous en réjouirons mais nous souhaiterions y être associés réellement. Ainsi nous proposions que soit créée une Commission composée d'adjoints, de conseillers municipaux mais aussi de personnes ressource et de personnels municipaux pour une plus juste et plus transparente répartition des subventions municipales aux associations. Nous espérons que cette proposition pourra être travaillée et retenue prochainement.

Plusieurs de nos idées d'animations pour le village semblent intéresser la commission qui s'en occupe. Tant mieux ! En revanche, nous n'avons pas été consultés sur l'absence de décorations de Noël qui ont attristé le village à une période où nous avions pourtant grandement besoin d'un peu de convivialité. Tout ne peut pas se justifier par un manque d'argent. Comment font les communes autour de nous ?

Nous sommes prêts à mettre nos idées et notre énergie au service de notre commune encore faut-il que nous puissions être entendus ! Ainsi, alors que nous proposions une réaffectation de crédits pour favoriser les associations, le Centre social Germaine-Tillion et les écoles en cette période où nous avons besoin de lien social et d'entraide, le conseil municipal a préféré voter pour l'installation d'une nouvelle caméra de surveillance dont l'effet est sans doute dissuasif mais les résultats concrets faibles : les auteurs de trouble étant rarement identifiés. Ce sont 13 200 euros qui auraient pu servir à des projets éducatifs et intergénérationnels sans augmenter le budget.

Nous poursuivons nos propositions pour notre village dans un esprit constructif. Nous vous souhaitons une année 2021 riche en santé et en fraternité. Puissions-nous nous retrouver pour continuer à faire vivre notre beau village.

Céline MAGLICA, Vincent NAUDION, Myriam HEYDEL, Gérald MOREAU, Charlotte BONGE

Mairie de Plombières-lès-Dijon

Station nature et de loisirs aux portes de la ville

HORAIRES D'OUVERTURE

Lundi : 14h à 17h30

Mardi : 14h à 17h30

Mercredi : 9h à 12h30

Jeudi : 9h à 12h30 / 14h à 17h30

Vendredi : 9h à 12h30

COORDONNÉES

Mairie de Plombières-lès-Dijon
Place de l'Hôtel de Ville
21370 Plombières-lès-Dijon

Tél. 03 80 43 52 36

Adresse électronique :
mairie@plombieres-les-dijon.fr

Site internet :
www.plombieres-les-dijon.fr

AGENCE POSTALE COMMUNALE

Place de la Mairie
Accès par la cour de la Mairie

Lundi : 9h à 12h

Mardi : 9h à 12h

Mercredi : 14h à 17h

Vendredi : 14h à 17h

Samedi : 9h à 12h

NUMÉROS D'URGENCES

15	17	18
SAMU	**POLICE SECOURS**	**SAPEURS POMPIERS**
112	119	3919
TOUTES URGENCES	**ALLO ENFANCE EN DANGER**	**VIOLENCES FEMMES INFO**

AGENDA 2021

La crise sanitaire actuelle et l'incertitude quant à sa durée ne nous permettent pas d'avoir de perspectives sur les mois à venir. Dès que la situation le permettra à nouveau, une offre d'animations diversifiées vous sera proposée.

Restons solidaires.
Soyons prudents
et prenons soin de nous,
de nos proches et des autres !